

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2486 - MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2015

SECTEUR BANCAIRE

Plus de créativité attendue en 2016

D'une manière générale, les indicateurs du secteur bancaire ont plutôt bien évolué mais il faut bien plus d'efforts pour renforcer la contribution des banques

au développement économique du pays. Comme l'expliquent de nombreux experts, les banques doivent faire preuve de créativité pour booster les PME qui peinent

à se développer faute de crédit. C'est le grand défi de 2016 qui sera l'année des grands défis pour le secteur bancaire qui continue à se développer à grands pas. Pour

les experts, il faut plus de créativité de la part des banques pour arriver à augmenter sensiblement le nombre de bénéficiaires de crédits. C'est à ce prix que la RDC

pourra compter plus de PME actives dans le secteur économique, le seul gage pour créer une véritable classe moyenne.

Page 12

Discours de Joseph Kabila devant le congrès

Des réactions en sens divers



Des opposants lisant une déclaration après une réunion

Le clivage entre la coalition au pouvoir et l'opposition s'est davantage corsé à la suite du discours présidentiel. La coalition au pouvoir salue le discours de Joseph Kabila qui, d'après ses cadres, a brossé l'état des lieux du pays plus que jamais engagé sur une bonne dynamique dont il faudra amplifier la tendance dans les années à venir. La majorité salue également l'accent mis sur la tenue du dialogue qui demeure une vertu en démocratie.

L'opposition, pour sa part, estime que Joseph Kabila est en train d'embarquer le pays dans une voie dangereuse parce que tout le monde sait qu'elle se met en marge de la Constitution. « Les Congolais veulent l'alternance démocratique le 27 novembre 2016 », martèlent les opposants. Tout en se déclarant non violents, ils déclarent s'atteler juste à défendre la Constitution de la République.

Page 12

INTERVIEW

Nganji Mutiri : « Je suis artiste par thérapie, par besoin et par plaisir »

Photographe, réalisateur et acteur, Nganji Mutiri vit en Belgique depuis plus de dix-huit ans. Également passionné d'écriture, il a créé le site de partage de poésie L'Art d'être humain, car « c'est entre les lignes que résident nos points communs », explique-t-il aux Dépêches de Brazzaville celui qui a utilisé l'écriture comme thérapie contre l'exil. Ses thèmes ont principalement trait à la défense des minorités. En tant que belge d'origine congolaise, il privilégie les histoires qui mettent en avant les diasporas noires, arabes ou encore asiatiques. Il pense tourner un long-métrage sur le Congo dont il a déjà fini l'écriture. Un projet à long terme qui requiert quelques préalables. Il voudrait que 90% d'acteurs qui interviendront dans ce film soient d'origine congolaise ou africaine, une façon de continuer à rendre au Congo ce qu'il lui a apporté.

Page 14



PROVINCE ORIENTALE

Organisation des journées de supplémentation de la vitamine A

Le gouvernement congolais avec l'appui de ses partenaires s'est engagé sur la voie de la réduction de la mortalité et de la morbidité des enfants de moins de 5 ans. Des interventions sanitaires de grande portée sont ainsi organisées à travers le pays pour que ces enfants soient protégés contre certaines maladies qui peuvent être facilement évitées. C'est dans cette optique qu'il faudrait situer l'organisation dans l'ex-Province Orientale des journées de supplémentation en vitamine A pour les enfants âgés de zéro à cinquante-neuf mois et le déparasitage au Mebendazole pour ceux âgés d'un an à cinq ans.

Un enfant carencé en vitamine A connaît de problème de vision, de croissance et de peau. Pour éviter tout cela, les parents doivent faire supplémenter leurs enfants durant cette campagne.

Page 12

ÉDITORIAL

Message

Le président de la République ayant indiqué récemment qu'il informerait avant la fin de cette année le peuple congolais sur les modalités pratiques de l'entrée en vigueur de la Constitution adoptée par référendum le 25 octobre, nous devons nous attendre à tout moment à ce qu'il lève le voile sur les événements à venir.

Le fera-t-il en s'adressant directement à la nation, ou préférera-t-il parler devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès ? Nul ne le sait présentement, mais ce que l'on peut d'ores et déjà tenir pour acquis est le fait qu'il s'exprimera en termes très concrets qui mettront fin aux spéculations qui agitent depuis des semaines la classe politique.

Au cœur des annonces devrait en bonne logique figurer le calendrier des actes qui scanderont la mise en application de la nouvelle Constitution : élection présidentielle, désignation du Premier ministre et formation du nouveau gouvernement, élections législatives et sénatoriales, mise en place des conseils consultatifs, etc. Ce qui fera à coup sûr de l'année 2016 une année charnière dans l'Histoire de notre pays.

Il convient d'ajouter à ce qui précède que si l'intervention du chef de l'Etat est attendue avec impatience par les citoyens congolais, elle l'est aussi par la communauté internationale qui souhaite avoir rapidement la confirmation que le Congo demeurera dans les années à venir un pays stable, dynamique, doté d'institutions modernes et donc capable de poursuivre la tâche qui lui a été confiée d'aider à la restauration de la paix en Centrafrique. La page du référendum ayant été tournée sans dommages majeurs contrairement aux prédictions des oiseaux de mauvais augure qui s'agitaient sur la scène médiatique il importe désormais, pour nos partenaires extérieurs, que les nouvelles institutions soient mises en place le plus rapidement possible.

Cette attente est d'autant plus forte qu'en dépit des troubles qui agitent certaines de ses composantes – Nord et Sud Kivu en République démocratique du Congo, République centrafricaine, pourtours du lac Tchad, frontières entre le Cameroun et le Nigéria – l'Afrique centrale dans son ensemble est perçue de plus en plus comme une terre d'avenir. Et comme Brazzaville se trouve au centre de l'immense Bassin du Congo rien n'est plus important, aux yeux de beaucoup, que l'entrée en vigueur rapide de la nouvelle République.

Les Dépêches de Brazzaville

TOURISME

Doter le Congo d'une politique sectorielle adéquate et cohérente



Léonard Niéré, directeur du cabinet du ministre du Tourisme et de l'environnement ouvrant les travaux

Les membres du comité de pilotage du plan stratégique de développement durable du tourisme, avec l'appui du programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) se sont réunis pour la troisième fois, le 14 décembre à la résidence Elonda de Kintélé, pour examiner et approuver les documents de politique et de stratégie et le plan directeur touristique.

Au cours de ces travaux les principaux documents de politique et de stratégie nationale et du plan directeur de développement durable du tourisme examinés lors du séminaire atelier national de validation tenu du 18 au 20 novembre dernier seront soumis pour approbation. Mohamed Abchir, représentant résident adjoint du Pnud au Congo pense que « c'est une étape supplémentaire que nous allons devoir franchir après la tenue de l'atelier national qui a examiné ces mêmes documents ».

Pour lui, c'est une tâche dif-

ficile qui s'impose à eux en vue de doter le pays d'une politique sectorielle adéquate et cohérente pour le développement du tourisme dans le contexte de diversification de l'économie nationale. « Il nous revient de conjuguer ensemble nos efforts afin de répondre aux attentes de tous les acteurs impliqués dans ce secteur sur lequel le pays espère tirer des dividendes ».

S'adressant aux membres du comité de pilotage, Mohamed Abchir estime que chaque membre possède une valeur ajoutée à apporter à ces documents qui leur serviront de passerelle au développement durable du tourisme au Congo. Il a par ailleurs remercié le ministre du Tourisme et de l'environnement, pour avoir pris l'engagement de porter ce chantier, qui s'est révélé important pour tous, particulièrement pour le gouvernement congolais.

Ouvrant les travaux, Léonard Niéré, directeur du cabinet du ministre du Tourisme et de

l'environnement a encouragé les membres du comité de pilotage pour leurs expertises. « La tâche qui vous attend est d'une extrême importance mais, grâce à votre expertise et à votre dévouement vous saurez vous acquitter de cette noble tâche ».

Le directeur du cabinet a adressé ses remerciements aux partenaires (Pnud et OMT) pour l'appui qu'ils apportent à ce projet avant de saluer la capacité de mobilisation et des compétences de tous les membres du comité de pilotage à cette troisième réunion pour l'intérêt du bien-être de la population congolaise. Rappelons que la première réunion tenue le 5 mai 2015 a été consacrée à l'examen du programme de travail de l'équipe du projet et au réaménagement du budget 2015 du projet tandis que la deuxième réunion qui a eu lieu le 31 août 2015 a porté sur l'examen et la validation du rapport de diagnostic relatif aux études de la première phase du projet.

Rosalie Bindika

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Le Congo dispose d'une stratégie nationale de distribution de bois

Réalisée grâce à l'appui technique et financier du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette stratégie a pour objectif principal de rendre disponible le bois transformé de qualité, notamment dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

En effet, pour s'approvisionner en bois produit localement, les commerçants et consommateurs font recours aux sciages informels issus de l'exploitation illicite du bois. D'autres, par contre, utilisent des déchets des industries formelles qui n'entrent pas totalement dans les productions enregistrées.

« La problématique du bois transformé est une préoccupation qui fait appel à plusieurs départements sectoriels, notamment des travaux publics, du transport et bien d'autres qui impactent sur le prix du produit au niveau du consommateur. Traiter de ce problème contribue à améliorer la chaîne de valeur qu'il constitue et qui permettra à chacun au niveau de cette même chaîne, de tirer satisfaction de la politique nationale menée à ce niveau par notre ministère », a déclaré



Une vue de la salle, lors de l'atelier de validation

le directeur du cabinet du ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Michel Elenga, présidant cet atelier de validation, le 15 décembre à Brazzaville.

Notons que l'élaboration de ce plan est née de la volonté du gouvernement de transformer localement plus de 85% de

son bois brut pour satisfaire le marché national, en vue d'arrimer l'offre à la demande.

Les forêts congolaises couvrent environ 22,5 millions d'hectares, soit 65% du territoire national. Celles-ci dont 70% sont considérées comme commercialement intéressantes et aptes à une trans-

formation industrielle, présentent une grande diversité biologique avec plus de 300 essences forestières.

Toutefois, sa couverture est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national et les zones à très forte concentration démographique sont les plus démunies.

La structure industrielle en matière de transformation de bois n'est, quant à elle, constituée que des unités de première transformation (sciage et déroulage) et reste peu diversifiée et moins intégrée pour impulser le développement harmonieux de la filiale.

Lopelle Mboussa Gassia

BOUENZA

Plus de 16 km de voiries urbaines seront construites à Nkayi

Le projet a fait l'objet d'un appel le 14 décembre, à la Délégation générale aux grands travaux (Dggt). Sa mise en œuvre, sur financement propre de l'Etat congolais, s'inscrit dans le cadre du plan d'assainissement de cette ville du département de la Bouenza.

Ce projet s'inscrit parmi ceux retenus par le gouvernement, dans le cadre de la municipalisation accélérée de ce département. Il vise à urbaniser Nkayi, quatrième ville du Congo, peuplée de près de 60.000 habitants. Les travaux à exécuter consistent essentiellement à la mise en œuvre d'un système d'assainissement plus adéquat, renforcé par la construction de quelques ouvrages appropriés. Treize avenues sont retenues, et seront entièrement aménagées et bitumées. Il s'agit entre autres du bitumage des avenues de la corniche, Cités Unies et Mayika, Lumumba, 31 juillet, de la Révolution et bien d'autres. L'ensemble des voiries à bitumer dans cette ville, forme en tout une distance linéaire estimée à 16,730 kilomètres. Six sociétés seulement ont soumissionné à ce marché. Pour l'exécution des travaux, ces sociétés ont proposé, dans l'ensemble, des montants qui varient entre 26 milliards 563 millions 116 FCFA et un peu plus de 44. milliards 805 millions FCFA. Ayant présenté chacune une garantie bancaire de 50 millions FCFA, ces entreprises proposent de réaliser ces travaux dans un délai allant de 8 à 24 mois. Conformément à la réglementation en vigueur sur l'attribution des marchés publics, l'adjudicataire du marché sera connu aux termes d'une session spéciale de la commission de passation des marchés.

Cette ouverture des offres patronnée par la coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation, Jacqueline Lydia Mikolo, a eu lieu en présence du représentant du ministère de l'Équipement et des travaux publics et de ceux des entreprises soumissionnaires.

Firmin Oyé

ÉVALUATION MACRO-ÉCONOMIQUE

L'économie congolaise connaîtra un rebondissement les deux prochaines années

D'après le rapport de la Banque mondiale, sur le suivi de la situation économique et financière de la République du Congo, rendu public le 15 décembre, l'économie congolaise connaîtra une nette amélioration en 2016 et 2017, avec le rebond considérable des cours du brut. Seulement, cette croissance économique pourra être compromise par le ré-endettement dont le taux est estimé à ce jour à 36%.

Ce deuxième rapport de la Banque mondiale, publié en présence du ministre du Plan et de l'intégration, Léon Raphaël Mokoko, précise qu'en dépit de la forte baisse des prix du brut, qui a effondré les recettes pétrolières, l'économie congolaise, pourra retrouver son fonctionnement normal à partir de l'année prochaine. Cette croissance est soutenue par une forte production de 8,5% prévue pendant cette période.

Cette croissance attendue est la conséquence de l'entrée en production des puits Moho Nord et Marine 12. Les recettes ainsi générées pourront stimuler vraisemblablement le secteur hors-pétrole, lesquelles devraient croître essentiellement au point d'atteindre 3,5% au cours de la même période. D'après le même rapport, au regard de ces indices macro-économiques, l'économie congolaise devrait atteindre une croissance d'environ 3,5% entre 2015-2017. Jugée encore faible par rapport à celle enregistrée entre 2011 et 2014, cette croissance ne permettra pas au PIB national de retrouver, d'ici 2017, le niveau qu'il a atteint courant 2013. « Le Congo a connu de fortes performances macro-économiques et financières relativement satisfaisantes au cours de ces dernières années. La croissance était de plus de 3,6% en 2013 et

en 2014, elle était de plus de 6%, au-dessus de la moyenne en Afrique, qui est de 4,6%. Parmi les pays pétroliers, la République du Congo se classe troisième après le sud Soudan et le Nigeria. L'inflation est aussi faible, dans l'ordre d'1% seulement », précise Emmanuel, l'un des experts de la Banque mondiale. Dans ce rapport, tenant compte des recettes qui seront générées ces deux prochaines années, la Banque mondiale, s'est inquiétée de la manière dont cet argent sera géré, question d'éviter de faire des investissements inutiles. Pour ce faire, l'institution bancaire onusienne a adopté trois recommandations. Elle propose au gouvernement l'adoption d'une règle budgétaire, qui consisterait à prendre en compte le secteur hors pétrole et la planification des dépenses en vue d'éviter des dépenses improductives.

Le Congo se ré-endette de plus en plus

Le rapport de la Banque mondiale relève avec regret que le Congo s'enfoncé à nouveau dans la dette, cinq ans seulement après son atteinte du point d'achèvement du programme Pays pauvres très endettés (PPTE), qui a permis l'annulation de sa dette en 2010. Selon les experts de la Banque mondiale, ce ré-endettement dont le taux est estimé à 36% à ce jour, pourrait compromettre les efforts que le pays déploie dans son développement économique pour les années à venir. La présentation du rapport de suivi de la situation économique et financière du Congo s'est faite en présence du représentant de cette institution au Congo, Djibrilla Issa et d'autres cadres venus de plusieurs ministères.

Firmin Oyé



COMMUNIQUE FINAL



Ce vendredi 20 Novembre 2015, s'est tenu le dialogue politique entre la République du Congo et l'Union Européenne, au siège du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération:

1. Ce dialogue se tient en application de l'article 8 de l'Accord de Cotonou qui régit les relations Afrique - Caraïbes - Pacifique et l'Union Européenne.

2. Les délégations du Congo et de l'Union Européenne à cette rencontre ont été conduites respectivement, par Monsieur Jean- Claude GAKOSSO, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, et par Madame Saskia De LANG, Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union européenne en République du Congo.

3. Cette rencontre a permis aux membres des deux délégations d'avoir des échanges approfondis sur le contexte dans lequel le référendum du 25 octobre 2015 s'est déroulé, l'évolution du processus démocratique en République du Congo, notamment les aspects liés au dialogue entre acteurs politiques nationaux, à la gouvernance électorale et aux droits de l'homme.

4. La question de migration dans l'espace européen, avec ses multiples conséquences, a également fait l'objet d'un débat entre les deux parties.

5. La partie congolaise a salué l'approche constructive adoptée par l'Union européenne qui privilégie le dialogue en vue d'une compréhension mutuelle de la situation politique du Congo au lendemain du référendum constitutionnel du 25 octobre 2015.

6. L'Union européenne a pris note de l'évolution des institutions congolaises conformément aux dispositions de la constitution adoptée par référendum, le 25 octobre 2015, et promulguée par le Président de la République, le 6 novembre 2015.

7. Se référant aux principes établis dans la Charte africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance, l'Union européenne a considéré que le contexte général de tension prévalant dans le pays lors du referendum ne permet pas d'en apprécier pleinement les résultats.

8. Les deux parties ont déploré les perturbations et actes de violence enregistrés dans certaines localités au moment où le referendum s'est déroulé,

9. Les deux parties ont reconnu la nécessité de restaurer la confiance entre les acteurs politiques congolais dans la perspective de l'amélioration de la gouvernance électorale qui permettra l'organisation d'élections libres, transparentes et inclusives.

10. La partie européenne a souligné l'opportunité d'explorer une médiation nationale ou internationale pour faciliter le dialogue entre les acteurs politiques congolais.

11. La partie congolaise a rappelé, au regard des expériences déjà vécues, la capacité des acteurs politiques congolais à établir un dialogue direct et à trouver des solutions à leurs différends. Tout en considérant que la proposition d'une médiation est inopportune, elle a informé l'Union européenne de ce que le dialogue est déjà en cours sous diverses formes. Elle a aussi

indiqué que la nouvelle Constitution promulguée le 6 novembre 2015 prévoit un organe chargé du dialogue qui pourrait être mis à profit, si nécessaire.

12. La partie congolaise a précisé qu'après la promulgation de la constitution, l'attention porte désormais sur la gouvernance électorale qui a fait l'objet d'un consensus au dialogue de

Sibiti, en juillet 2015. A cet effet, elle a indiqué qu'un projet de loi électorale a été élaboré et déjà distribué à tous les groupements politiques et à la société civile pour d'éventuels amendements.

13. L'Union européenne a souhaité la mise en œuvre des recommandations de sa Mission d'Observation des Elections (MOE) de 2002 et la présence d'observateurs internationaux, notamment ceux de l'Union européenne, aux prochaines élections. A cet effet, elle a suggéré à la partie congolaise d'adresser une invitation écrite dès à présent.

14. La partie congolaise a, tout en indiquant que l'élection présidentielle aura bien lieu en 2016, précisé que les recommandations de la MOE de 2002 ont été prises en compte dans les différentes concertations, notamment au dialogue de Sibiti de 2015 et dans les réformes en cours relatives à la gouvernance électorale. Elle a aussi indiqué que la réglementation congolaise exige une demande écrite adressée au Ministère des Affaires étrangères pour obtenir l'accréditation relative à l'observation des élections.

15. En ce qui concerne le respect des libertés fondamentales notamment l'accès aux médias et la liberté d'expression, la partie congolaise, tout en rappelant la réglementation en vigueur qui favorise l'équité, a exprimé sa volonté d'apporter les améliorations nécessaires. Par ailleurs, la partie congolaise a donné des informations sur les cas de décès et des

personnes interpellées sur l'ensemble du territoire national, suite aux incidents survenus pendant la campagne référendaire.

16. Les deux parties se sont accordées sur la nécessité de promouvoir et de consolider la paix et la démocratie en République du Congo.

17. S'agissant de la migration, les deux parties ont déploré les drames engendrés par le phénomène migratoire dans l'espace européen. Elles ont souligné le besoin pour l'Europe et l'Afrique de travailler ensemble pour mieux la gérer et mettre en œuvre la déclaration et le plan d'action adoptés au Sommet de La Valette, sur la migration tenu les 11 et 12 novembre 2015.

18. La partie congolaise a exprimé sa préoccupation face à la montée de l'extrémisme et la xénophobie dans certains pays européens et souhaité que les autorités européennes envisagent des mesures appropriées face à ce phénomène.

19. L'Union européenne a indiqué que les actes de xénophobie sont punis par la loi et qu'il convient de faire une analyse politique de l'impact du phénomène migratoire au niveau local.

20. Les deux parties se sont félicitées de l'esprit d'ouverture, de franchise, de compréhension et de respect mutuels qui a prévalu durant les échanges.

21. Elles ont émis le souhait de poursuivre ce dialogue dans le respect des conditions fixées par l'Accord de Cotonou et à organiser des réunions techniques sectorielles en cas de besoin.

Fait à Brazzaville, le 20 Novembre 2015

ENSEIGNEMENT

L'éducation et la santé sexuelles, un défi majeur à relever

Réunis les 11 et 12 décembre à Brazzaville, les participants au forum sur « l'éducation à la sexualité et à la santé sexuelle des adolescents et jeunes » ont demandé au gouvernement, aux agences du système des Nations unies et au secteur privé de s'investir concrètement et pleinement dans la mobilisation des fonds pour rendre effectif ce nouveau concept.

Organisée par le Forum des éducatrices africaines (Fawe-Congo) grâce à l'appui financier du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), cette rencontre visait, entre autres, à vulgariser le concept d'éducation complète à la sexualité afin que chaque acteur travaillant dans ce domaine puisse avoir une idée sur le contenu de ce qui devrait être mis en œuvre. En effet, les participants ont été éduqués sur plusieurs sous-thèmes dont l'éducation complète à la sexualité : scolarité et leadership féminin; l'intégration à l'éducation complète à la sexualité à l'école et à la radio pour la prévention des grossesses précoces ; Jeunes autochtones et sexualité en milieu urbain. Des sous-thèmes comme plaider pour une éducation complète à la sexualité appuyée par

les institutions publiques ; médias sociaux et sexualité ont été également abordés. Selon le premier vice-président du Fawe-Congo, Daniel Massamba, l'éducation complète à la santé et à la sexualité qui concerne l'ensemble des activités de la personne humaine est non seulement une préoccupation pour tous, mais également un défi à relever. Il a également évoqué quelques chiffres inquiétants qui prouvent à suffisance qu'il y a urgence pour les différents acteurs d'agir.

« Les jeunes, l'avenir du Congo de demain, méritent cette éducation qui les prépare à une sexualité éclairée et une parenté responsable. Ce forum, le premier du genre organisé en République du Congo, pourrait constituer une ébauche de réponse à cette problématique », espère le re-

présentant de la présidente du Fawe, Rosalie Kama-Niamayoua empêchée. Abordant dans le même sens, le secrétaire permanent du Fawe, Patrick Landry Bitseké, a indiqué que l'éducation complète à la sexualité renvoyait à ce que l'on aborde le problème sous les angles juridique, économique, médical avec des aspects psychologiques et une certaine multi-dimensionnalité. « S'il faut éduquer les enfants, il ne faut plus se limiter par exemple à leur montrer comment calcule-t-on un cycle menstruel, comment faire pour éviter des IST, en tenir également compte des droits fondamentaux de ces adolescents et de ces jeunes ».

Rappelant de son côté les missions du Fawe-Congo, la représentante du Fnuap au Congo, Barbara Laurenceau, a donné quelques statistiques sur le phénomène des grossesses précoces. Selon elle, « un jeune informé, est un jeune protégé ».

Le directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, de l'alpha-



Les participants ; crédit photo La Semaine Africaine

bétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Adolphe Mbou-Maba, a, quant à lui, rappelé qu'œuvrer pour l'amélioration de l'éducation à la sexualité et la santé sexuelle des jeunes, est une condition sine qua non pour bâtir un monde nouveau et solide. Car, les jeunes qui sont un capital humain devant assurer la pérennité du développement national au Congo, constituent l'avenir de demain. Tous les jeunes, a insisté Adolphe Mbou-Maba, ont droit à la santé ainsi qu'à l'éducation sur la sexualité pour faire de ce droit une réalité. Il a aussi regretté le fait que de nombreux jeunes sexuellement actifs n'utilisaient

ni les contraceptifs ni les préservatifs pour éviter les grossesses non désirées.

« Le taux élevé de décès maternels en République du Congo, 791 pour 100 000 naissances, n'épargne malheureusement pas les jeunes filles et les adolescentes. Devant tous ces faits évoqués, la responsabilité nous incombe, le gouvernement, les agences des Nations unies, les communautés, les familles, la société civile, de protéger les adolescents et jeunes en vue de les accompagner vers le chemin de la raison, de la sagesse, de la sexualité raisonnée et de la parenté responsable », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

DOUANES CONGOLAISES

Les cadres et agents formés à la gestion des risques dans un environnement douanier

Le Groupe COTECNA a organisé, du 8 au 11 décembre à Brazzaville, un atelier de formation à l'intention des cadres et agents des douanes congolaises. Ce séminaire atelier, qui était animé par des experts de Cotecna venus de Genève, en Suisse, avait pour but de renforcer les capacités opérationnelles des agents des douanes, dans la gestion des risques dans un environnement douanier, et sur le Système informatisé d'analyse de risques (SIAR®) qui est une application développée par Cotecna, et ce en vue de relever les défis dans la facilitation des échanges et la sécurisation des importations.

Une vingtaine de cadres et agents des douanes, dont la plupart évoluent dans les services de contrôle, ont pris part à cette session de formation, tenue sous la direction du directeur général des douanes par intérim, Emmanuel Ndinga.

Quatre jours durant, les professionnels des douanes ont assimilé de nouvelles méthodes de gestion des risques dans un environnement douanier. A cette occasion, plusieurs thèmes ont été animés par des experts et formateurs de Cotecna. Il s'agit en effet des thèmes suivants : environnement du commerce international en mutation ; rôle de l'administration des douanes ; gestion des risques dans l'environnement douanier ; concepts et identification des risques ; Système informatisé d'analyse du risque (SIAR®) au Congo : caractéristiques et fonctionnalités.

« Nous sommes heureux de procéder à l'ouverture du séminaire sur l'analyse de risques et le Système informatisé d'analyse de risque. Le présent séminaire de formation permettra, dans un premier temps, de reprendre la notion de gestion de risques dans un environnement douanier, au travers de ses concepts et de sa méthodologie. Dans un second temps, il exposera les principes de SIAR®, ses caractéristiques



ses fonctionnalités, ses interactions avec Sydonia », a souligné le directeur général de Cotecna, Christophe Guyant, à l'ouverture des travaux. Pour le directeur des douanes par intérim, cette formation vient à point nommé, améliorer la qualité des services douaniers congolais, afin qu'ils soient capables de faire face aux nouveaux défis de facilitation des échanges et de sécurisation des chaînes logistiques internationales, conformément aux exigences du monde actuel.

« Le séminaire atelier sur le SIAR® va sans nul doute, améliorer la qualité de nos services et optimiser nos interventions par la rationalisation des contrôles résultant d'un environnement organique et technique, permettant de dynamiser l'activité contentieuse au même titre que

la mobilisation des recettes et les autres missions assignées à notre administration », a souligné Emmanuel Ndinga. Ayant acquis ces nouvelles notions de base, les douaniers congolais devront dorénavant être capables de : exploiter les bases de données statistiques existantes ; définir les critères et les paramètres de sélectivité ; maîtriser l'architecture générale du système d'analyse des risques dans Sydonia (Ciblage, sélectivité-modestie).

Les nouvelles aptitudes acquises leur permettront aussi désormais, d'évaluer et d'établir les profils de risque afin d'améliorer les contrôles ; de pratiquer le ciblage et la sélectivité dans Sydonia, mais aussi et surtout de développer la culture de la lutte contre la fraude.

Rappelons que le groupe Cotecna a pour mission essentielle de fournir des solutions innovantes et des services sur mesure, qui améliorent et sécurisent l'environnement commercial, tout en offrant une valeur ajoutée aux clients.

Aux gouvernements, Cotecna fournit des services de qualité leur permettant d'optimiser les recettes fiscales à l'importation, mais aussi de détecter plus facilement les importations prohibées, restreintes ou contrôlées. Le groupe facilite aussi les échanges internationaux légaux, grâce à l'usage de nouvelles technologies, la réduction des délais d'importation et de dédouanement.

Le Groupe offre avec professionnalisme une gamme de services dans la vérification post-dédouanement, l'analyse du risque, l'inspection à destination, l'inspection avant l'embarquement.

Ses prestations sont aussi élargies à l'usage des scanners non-intrusifs, à l'évaluation en douane, au suivi électronique du transit ainsi qu'aux autres solutions clé en main de sécurisation et de facilitation du commerce.

Au plan commercial, le groupe Cotecna propose aux clients des services complets d'analyse, d'inspection et de certification. Il garantit la conformité contractuelle pour une large gamme de produits de base, y compris ceux agricoles, les métaux et minéraux ainsi que les biens de consommation et les marchandises.

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

200 étudiants formés en informatique

Financée par la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké dans le cadre d'un partenariat conclu le 29 novembre dernier à Brazzaville, avec le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (MEEC), section de la Faculté des sciences économiques (FSE), cette formation a concerné 125 étudiants de cycle licence et 75 de master

Animés par la maison MPC (Milane Parker Center), les ateliers de formation « TIC-sciences Eco » se sont déroulés du 21 novembre au 6 décembre au complexe Bayerdelle. Ainsi, durant quatorze jours, les étudiants ont été formés à partir des cours par projection. Les modules de formation variaient d'un cycle à un autre. Pour le cycle licence, par exemple, les apprenants ont été éduqués sur l'initiation à la maintenance, le Word, l'Excel, Power Point. Pour le cycle Master, les formateurs ont axé leur travail sur le Word, Power Point, Sage Paie.

Le président de la section MEEC-FSE a rappelé que le 21^e siècle qui marque l'innovation dans les technologies de l'information et de la communication, est une opportunité d'initiative de déve-

loppement en vue de favoriser l'accès de la classe estudiantine à l'intégration des métiers et outils de ce domaine. L'analphabétisme est, a souligné Evra Brunel Bayeni, actuellement caractérisé par la non-maîtrise de l'utilisation de l'ordinateur. « Nous étions quelque fois obligés de nous absenter de nos cours parce que pour nous, le mal était profond et il fallait très vite apporter des solutions idoines. Nous pouvons donc nous réjouir aujourd'hui car ce projet a contribué à la formation de 200 étudiants de la FSE qui, dorénavant pourront se passer des secrétariats pour faire de petits travaux de bureautique, c'est donc un plus à mettre à notre actif commun », s'est-il réjoui, précisant que la maîtrise des logiciels comme Sage paie permettra aux bénéficiaires de tenir une comptabilité et une paie mieux adaptées aux exigences du siècle présent.

Il a également justifié son initiative par le fait que deux étudiants sur trois ne manipulent pas bien ou presque pas l'ordinateur et que ceux qui possédaient des PC s'en servaient pour écouter la musique et suivre des films. Il

a également eu des mots justes pour encourager l'action de la Fondation Privat-Frédéric Ndeké : « Si le Congo pouvait en compter dix comme lui, l'avenir serait prometteur. Beaucoup d'hommes font de multiples dons, mais peu contribuent à la formation des jeunes comme vous le faites. Pour nous, vous êtes une exception dans ce pays. Chaque formation réussie est la promesse d'un avenir meilleur pour un chercheur d'emploi », a conclu Evra Brunel Bayeni.

Présidant la cérémonie de remise des attestations aux participants, organisée le 14 décembre à la Grande bibliothèque universitaire, le coordonnateur de cette fondation présidée par l'administrateur-maire de Talangai (6^e arrondissement), Ghislain Ofamelekou, s'est engagé à pérenniser ce partenariat qui les lie désormais au MEEC. Quant au projet de formation, il cadrerait bien avec le champ d'activités de la Fondation Privat-Frédéric Ndeké, notamment dans son volet promotion de la jeunesse estudiantine. « Nous pouvons vous indiquer avec plaisir que nous avons été honorés, en étant sollicités par le MEEC, section de la FSE de



Les bénéficiaires ; crédit photo Adiac

l'université Marien-Ngouabi pour lui apporter notre soutien dans la réalisation d'un programme de formation en informatique de 200 étudiants », a-t-il rappelé.

En effet, cette fondation n'est pas à son premier geste en faveur des étudiants de la FSE, car chaque année, depuis l'année académique 2011-2012, elle octroie des bourses pour sept mois d'encadrement à 50 étudiants (à leur demande) dans le cadre du partenariat signé avec le Centre d'apprentissage dynamique en économie de Talangai (Cadet). Pour Ghislain Ofamelekou, ces différents partenariats bénéfiques sont un appui de cette fondation à la formation des étu-

dants. « A vous, chers bénéficiaires, tout en prenant acte de votre engagement solennel de relayer nos messages et nos conseils auprès des autres couches de la jeunesse, je vous recommande de ne point demeurer dans la léthargie ni dans l'oisiveté mais de doubler d'ardeur et de discipline dans le travail afin de vous émanciper et de tirer réellement profit des privilèges que vous offre cette formation. Sachez que pour y parvenir, vous êtes tenus d'attacher du prix à votre formation », a-t-il exhorté, rassurant les étudiants de la disponibilité de cette ONG quant à les accompagner dans ce sens.

Parfait Wilfried Douniama



Direction Générale
des Impôts & des Domaines



République du Congo
Ministère de l'Economie, des Finances
du Budget et du Portefeuille Public

DGID SERVICES AUX USAGERS PROJETS FORMULAIRES... DOCUMENTATION ESPACE INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ

La Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) porte à la connaissance de l'ensemble des contribuables que son site web est désormais accessible à l'adresse suivante : www.impots-gouv.cg

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2015

Le Directeur général
Antoine Ngakosso



Flash »

Flash news de la direction generale des impots et des domaines...

Actualités



22 Juillet 2015

"Comment la fiscalité peut-elle contribuer à la monétarisation d'une économie ?"

La problématique a nourri la réflexion et orienté les recherches du

Tout savoir

sur vos impôts ...

► Particuliers ...

► Professionnels ...

Projet

Télé-déclaration
fiscale

Direction Générale des Impôts
et des Domaines

Le Directeur Général
des Impôts et des Domaines



www.impots-gouv.cg

COOPÉRATION CONGO-JAPON

Les deux parties renforcent leurs liens dans la formation des jeunes

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a conféré le 14 décembre à Brazzaville, avec le vice-ministre parlementaire des Affaires étrangères du Japon, Hitoshi Kikawada, au sujet de l'octroi des bourses estudiantines aux jeunes Congolais.

« J'ai discuté avec le ministre de l'initiative A-B, consistant à l'octroi des bourses aux jeunes Congolais afin qu'ils aillent étudier aux universités du Japon et trouver des stages au sein des entreprises japonaises. L'un des objectifs de cette initiative est de former au Japon des enseignants du domaine de l'éducation en général et j'ai demandé au ministre Georges Moyen de trouver plus de candidats possibles afin qu'ils viennent se former au Japon car la formation aidera aussi à la diversification de l'économie Congolaise », a déclaré Hitoshi Kikawada.

Par rapport à l'agenda prévu, le vice-ministre japonais, Hitoshi Kikawada, devrait être reçu par son homologue congolais, Colli-net Makosso. En l'absence de ce dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a reçu le vice-ministre japonais,

dans le cadre de la solidarité gouvernementale congolaise.

Les deux personnalités ont aussi évoqué des sujets importants du secteur de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire.

« Dans le domaine de la coopération en République du Congo, le Japon a mis l'accent sur le secteur de l'éducation. Le Japon soutient ce secteur à travers sa contribution par l'Unicef Congo. Nous construisons des écoles primaires et préscolaires », a indiqué Hitoshi K.

Dans ce cadre, le Japon a contribué à la construction d'un centre d'éveil communautaire et de récolarisation de l'école primaire de Loua, basé dans le huitième arrondissement de Brazzaville.

Le vice-ministre parlementaire des Affaires étrangères du Japon, Hitoshi Kikawada., a mis à profit son bref séjour à Brazzaville pour

visiter le Centre d'éveil communautaire de la petite enfance et de récolarisation de Loua.

En la circonstance, Alain Milan-dou, maire du 8e arrondissement de Brazzaville Madibou, a loué la coopération bilatérale Congo-Japon. Il a également profité pour solliciter du vice-ministre japonais, la coopération décentralisée avec les collectivités locales de son pays.

« Qu'il me soit permis, par votre bienveillance, de souhaiter la facilitation pour notre arrondissement la possibilité d'établir les accords de jumelage avec certaines collectivités locales du Japon dans le cadre d'une coopération décentralisée pour l'échange d'expérience et le renforcement des capacités culturelles et économiques », a souhaité Alain Milan-dou.

Au centre d'éveil communautaire de la petite enfance et de récolarisation de Loua, le vice-ministre japonais s'est entretenu avec un groupe représentatif de la communauté et a visité les ateliers de langage



Les ministres Georges Moyen et Hitoshi K. discutent de l'avenir de l'enseignement au Congo Brazzaville

d'observation, le matériel pédagogique et autres.

Rappelons que le Centre d'éveil communautaire de la petite enfance et de récolarisation de Loua

accueille les élèves abandonnés dans la commune de Madibou, selon une source de l'inspection du 8e arrondissement de Brazzaville.

Fortuné Ibara

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les travailleurs en grève depuis le 14 décembre

Une seule revendication justifie cette énième grève des agents évoluant à l'unique établissement public d'enseignement supérieur du Congo : le non-paiement des salaires du mois de novembre.

À la demande de l'Intersyndicale composée du Syndicat national de l'université (Synalu), du Syndicat des enseignants du supérieur (Synesup) et du Sypenes, le personnel de l'université Marien-Ngouabi a enclenché depuis lundi matin une grève, paralysant ainsi toutes les activités. « Relevant la précarité dans laquelle se trouvent plongés les travailleurs de l'université Marien-Ngouabi, suite au non-paiement des salaires en concomitance avec ceux de la fonction publique, et tenant compte des engagements pris par la direction rectorale, en date du 26 novembre 2014, le Collège Intersyndical décide de l'arrêt immédiat du travail à l'université dès lundi 14 décembre 2015 à 7 h 00 », indique la décision qui a déclenché la grève.

Ce mot d'ordre a été suivi d'effet dès son premier jour car des sources concordantes, tous les établissements sont concernés. Du coup, la campagne d'inscription et de réinscription entamée depuis quelques jours est momentanément suspendue. La faculté des Lettres et des Sciences humaines que nous avons visitée hier est quasiment déserte puisque les étudiants et les enseignants sont en effectif très faibles.

Aux dernières nouvelles, la situation pourrait être décomptée dans quelques heures car il s'agit d'un problème qui surgit à chaque fin d'année. A la différence des années antérieures, cette fois une seule revendication a été exprimée. En effet, depuis près de 3 ans, le personnel évoluant à l'université Marien-Ngouabi se plaint toujours du fait que les salaires des agents sont payés après ceux des autres fonctionnaires de l'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION MILITAIRE

Le Congo et la France envisagent d'explorer de nouvelles pistes

En séjour à Brazzaville, le nouveau commandant des troupes françaises basées au Gabon, le général de division Vincent Guionie, s'est entretenu avec le ministre à la présidence de la République, Charles Richard Mondjo sur les futures pistes de coopération dans le domaine de la défense qui s'offrent aux deux pays notamment pour l'année 2016.

« Ce matin avec le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, nous avons parlé des futures

de la coopération pour l'année 2016 avec essentiellement l'appui au déploiement dans le cadre de la MINUSCA du bataillon congolais qui travaillera en parallèle de l'opération française « Sangaris » et du renforcement des actions de lutte armée, principalement avec un élargissement de la sécurité des frontières », a déclaré Vincent Guionie à l'issue de l'audience.

En marge de cette audience, le ministre Charles Richard Mondjo a signé avec l'ambas-

sadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, une convention portant sur l'Ecole de génie travaux, avant de procéder à la remise symbolique des médailles de fraternité d'armes de certains coopérants français qui ont servi au Congo il y a quelques mois. Prenant la parole à cette occasion, le ministre de la Défense nationale a vivement félicité les coopérants français notamment du travail réalisé au Congo dans le cadre de la coopération militaire et de fraternité d'armes entre les deux pays. Il a par conséquent traduit aux impétrants, l'expression de la profonde reconnaissance des autorités congolaises pour l'œuvre accomplie. « Ces officiers et sous-officiers épris de leurs missions et d'une fidélité à toute épreuve ont marqué, par leur présence, tous ceux qui les ont côtoyés durant leur séjour au Congo. Ils ont laissé, chacun là où il était affecté, des projets qui continueront de croître en capacité pour être le symbole d'une coopération exemplaire », a souligné le ministre congolais de la Défense nationale.

Guillaume Ondzé



Une vue de la cérémonie de signature entre le ministre de la Défense et l'ambassadeur de France au Congo

LIBYE

Un accord entre les parlements rivaux prévu ce 16 décembre au Maroc

Une conférence internationale sur la Libye s'est tenue dimanche à Rome, en Italie. Une occasion au cours de laquelle les pays représentés se sont engagés à appuyer l'accord qui sera paraphé mercredi au Maroc.

Organisée par l'Italie et les Etats-Unis, cette conférence a connu la participation des représentants des Parlements de Tobrouk et de Tripoli ainsi que des ministres des Affaires étrangères de pays occidentaux et du Moyen-Orient. Il s'agit notamment: des représentants de la France, de la Russie, des Nations unies, d'Allemagne, d'Algérie, du Tchad, du Maroc, du Niger, du Qatar, de la Turquie et d'une dizaine de délégués des factions rivales libyennes.

La réunion avait pour but d'emmenner les protagonistes de la guerre civile en Libye à former un gouvernement d'union nationale et à mettre fin à l'avancée du groupe Etat islamique dans leur pays. Les discussions ont débouché sur un engagement unanime, visant à soutenir les efforts déjà entrepris

en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale. La conférence a aussi décidé de déployer des moyens importants sur le territoire libyen pour contrer l'avancée des djihadistes de l'organisation Etat islamique, tant dans la région de Syrte où ils opèrent depuis quelques temps, que partout ailleurs dans d'autres parties du pays. Bref, il a été plus précisément décidé de soutenir, par des moyens financiers, logistiques et diplomatiques, le gouvernement d'union nationale qui pourrait naître sous la direction des Nations unies.

Les représentants des deux Parlements rivaux de la Libye: celui de Tobrouk, reconnu par la communauté internationale, et celui de Tripoli, ont réitéré leur détermination en vue de la signature d'un prochain accord, sous l'égide des Nations unies.

Concernant les conclusions des assises de Rome, le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, a dit qu'un espoir est désormais prévisible sur la situation en Libye. « Cette fois-ci, il y a de vrais espoirs », a-t-il estimé. « Nous avons observé une

convergence sans précédent entre les 17 gouvernements et les trois organisations internationales représentés lors de cette conférence », s'est félicité le chef de la diplomatie italienne.

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a, en ce qui le concerne, évoqué des « difficultés indéniables dans la recherche d'un accord » entre les parlements rivaux libyens, et indiqué que le gouvernement d'union nationale, qui sera formé environ 40 jours après la signature de l'accord, aura pour siège Tripoli. « Ceux qui s'opposent à la stabilisation du pays devront le payer », a poursuivi John Kerry, ajoutant que « la situation en Libye est devenue de plus en plus dangereuse pour tout le monde ».

La semaine dernière, le gouvernement de Tobrouk et celui de Tripoli avaient conclu un accord à Tunis, qui est censé favoriser la tenue d'élections en Libye dans deux ans. Cet accord avait été négocié en dehors de la médiation menée par les Nations unies.

Nestor N'Gampoula

TCHAD

Retour au pays des 2000 soldats engagés contre Boko Haram

Les soldats du corps expéditionnaire tchadien engagé début 2015 au Nigeria, au Cameroun et au Niger contre les islamistes nigériens de Boko Haram sont rentrés vendredi à N'Djamena.

Hormis ces 2000 éléments, d'autres troupes tchadiennes sont restées sur le terrain, mais elles sont désormais sous le commandement de la force régionale de lutte contre Boko Haram. En effet, le Tchad avait mobilisé environ 5.000 hommes pour déclencher une offensive contre les militants de Boko Haram, ayant depuis rallié l'organisation de l'Etat islamique (EI). Ces troupes ont intégré la force régionale formée des pays riverains du lac Tchad : Ni-

geria, Cameroun, Tchad, Niger et du Bénin.

Dans les offensives terrestres contre les terroristes du groupe islamiste, l'armée tchadienne a infligé des pertes énormes à ce mouvement et chassés les insurgés de plusieurs localités sous leur contrôle au Nigeria. Du côté de l'armée tchadienne, plusieurs sources font aussi état de beaucoup de morts lors des opérations au Niger, Nigeria et au Cameroun. Comme ses voisins, le Tchad est régulièrement la cible d'attaques menées par ce groupe. Et rien que le 5 décembre dernier, 27 personnes ont été tuées par un triple-attentat suicide sur le marché d'une localité de la région du lac Tchad.

N.N'G.

GOLFE DE GUINÉE

Les actes de piraterie en baisse, selon le vice-amiral Emmanuel de Oliveira

Le vice-amiral d'escadre français Emmanuel de Oliveira a indiqué lundi à Abidjan, lors du passage du navire français Mistral, qui doit participer à « un grand exercice amphibie » avec les forces armées françaises et ivoiriennes du 18 au 21 décembre que les actes de piraterie ont effectivement diminué dans la région.

« Il y a une décroissance vraiment sensible entre le 1er semestre et le 2e semestre 2015. On est passé de 2-3 actes par mois au début de l'année à quasiment rien en fin d'année », a déclaré le vice-amiral. « Ces actes de piraterie dans le Golfe de Guinée ont baissé de manière vraiment sensible entre le premier semestre et le deuxième semestre 2015 », a-t-il précisé.

Pour le vice-amiral, le nombre d'actes de piraterie est déjà divisé par quatre dans le Golfe de Guinée. « Les

marines riveraines coopèrent beaucoup mieux dans l'échange de renseignements et le suivi des bateaux pirates, et c'est grâce à cela que nous avons réussi à maîtriser le phénomène pour l'instant (...). Nous sommes sur la bonne route », s'est-il félicité. Emmanuel de Oliveira s'est réjoui de cette avancée enregistrée « depuis qu'il y a eu l'élection présidentielle au Nigeria, laquelle conduit Muhammadu Buhari à succéder à Goodluck Jonathan en fin mai.

Emmanuel de Oliveira a néanmoins reconnu qu'il subsistait des affaires de brigandage principalement au Nigeria. Il a évoqué le problème de la pêche illégale et souligné que le brigandage s'effectue dans des eaux territoriales du pays.

N.N'G.

GUINÉE

Alpha Condé investi pour un nouveau mandat à la tête du pays

Le président guinéen, Alpha Condé, a pris un nouveau départ à la tête de son pays, le 14 décembre 2015. Pour cela, il a prêté serment devant la cour constitutionnelle, au cours d'une faste cérémonie organisée au Palais Mohammed V, en présence de 13 chefs d'Etat africains dont Denis Sassou N'Guesso du Congo et de nombreux autres invités. Pour ce mandat, Alpha Condé a pris des engagements vis-à-vis de son peuple.

C'était une audience conduite par la Cour constitutionnelle, avec pour seule affaire: la prestation de serment du président Alpha Condé réélu à l'issue de la présidentielle du 11 octobre 2015. Le président guinéen qui scelle ainsi un nouveau contrat avec son peuple, s'est engagé à être au service de tous les Guinéens. Tous les engagements qu'il a pris face à son peuple et aux nombreux invités se résument dans le serment qu'il a prononcé, la main levée, conformément à la Constitution de son pays: « Moi, Alpha Condé, président de la République, élu conformément aux lois, je jure devant le peuple de Guinée et sur mon honneur, de respecter scrupuleusement les dispositions de la constitution, des lois et des décisions de justice, de défendre les institutions constitutionnelles, l'intégrité du territoire et l'indépendance nationale. En cas de parjure, que je subisse les rigueurs de la loi ».

Des défis à relever

Alpha Condé a consacré son premier mandat (2010-2015) au développement de son pays. « De nombreux progrès ont été accomplis depuis 2010, notamment dans la restauration du contrôle fiscal, la politique monétaire resserrée, le taux de change stabilisé, et la baisse de l'inflation », notait Antoinette Sayeh au nom du FMI, au cours du premier forum économique organisé par le gouvernement guinéen les 14 et 15 septembre à Conakry.

Dans son discours prononcé après sa prestation de serment et sa décoration par la Cour constitutionnelle, le président réélu a déclaré: « Nous construirons ensemble une Guinée nouvelle, moderne et dynamique... » Pour autant, les défis qui l'attendent, « sont encore énormes ». Et le président de la Cour Constitutionnelle, Kèlèfa Sall n'a pas manqué de les lui rappeler dans son intervention, lors de la cérémonie d'investiture. « ... Il y a 5 ans, en prenant en main les destinées de la Guinée, il y avait beaucoup à faire ou à refaire, si bien qu'aujourd'hui encore, ce qui reste à faire est énorme », a-t-il dit, avant d'énumérer les chantiers du second mandat du président Condé: « Chantiers de l'éducation de qualité pour tous, de la couverture sanitaire universelle, de la lutte contre l'impunité, de la préservation et la récupération du domaine public et maritime, de la sécurité de nos concitoyens et de leurs biens, des emplois durables et décents, de la poursuite des investissements dans le secteur de l'électricité ou enfin, d'une administration d'Etat figureront certainement parmi les priorités de votre quinquennat. En tant que président

de la République, vous devez être le rassembleur, au-dessus des partis politiques et des contingences... », a martelé Kèlèfa Sall.

Des engagements pour une Guinée émergente

Au moment où il inaugure une nouvelle ère à la tête de la Guinée, le président Alpha Condé n'ignore pas les défis qui l'attendent. C'est pourquoi, il s'est engagé à mettre en œuvre son programme dont le but ultime est de faire de la Guinée, « un pays émergent à l'horizon 2020 ».

Invitant les Guinéens au travail et à la solidarité, le président réélu a promis traduire dans les actes ses engagements: « En me réélisant à la magistrature suprême, vous prenez avec moi un engagement nouveau et, pour traduire dans les actes notre devoir: travail, justice et solidarité. Je vous promets de consacrer toute mon énergie, à préserver l'indépendance de la Guinée, sa souveraineté chèrement acquise, son unité nationale et son rayonnement dans le monde ».

C'est ainsi qu'il a promis de continuer à réhabiliter les infrastructures, dont les écoles, afin d'offrir un cadre de formation aux jeunes tentés par l'immigration clandestine. Pour y arriver, il a promis d'attirer l'expertise et les moyens de la diaspora.

L'essentiel de ses actions vise à construire un pays uni, fort, libre et fraternel, à instaurer une gouvernance tournée vers les aspirations du peuple, et à mettre en place une politique de développement marquée du saut de la lutte contre la pauvreté, menant au bien-être.

Le programme quinquennal d'Alpha Condé vise ainsi l'inversion « la tendance actuelle de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi en Guinée » et l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens.

Evoquant la menace terroriste, notamment en Afrique, le président guinéen a placé sa foi dans le dialogue et la tolérance dans son pays. « Je demeure convaincu que c'est dans la tolérance, la paix et le pardon que nous allons ensemble faire de notre pays, la Guinée, un pays modèle », a-t-il déclaré, avant de réitérer « devant toute la nation guinéenne, son engagement à servir sans faille les intérêts de notre peuple. Porté par les suffrages universels, je reste au service de tous les Guinéens sans exception », a-t-il rassuré. L'intégration africaine et le renforcement de la paix font aussi partie des engagements du président guinéen.

La Rédaction

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Glorieux Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Agence K17 Avenue Général Caban - Tél : (+242) 33 36 12 69 / 33 36 16 36
 Agence P18 / 128 Avenue Tazenda / Tél : (+242) 33 36 16 63 / 33 36 16 36
 Email: ardc@ardc-congo.com - www.ardc-congo.com

ITALIE

Matteo Renzi viendra encore en Afrique en février

Le premier ministre italien, qui était au Congo il y a un peu plus d'un an, ne manque aucune occasion de réaffirmer le rôle stratégique de l'Afrique.

Le premier ministre italien Matteo Renzi ne se satisfait pas d'être le premier des Premiers ministres italiens en titre à avoir visité l'Afrique (hors siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, Ethiopie). Il est aussi de fait l'homme d'Etat italien qui multiplie les signes d'une confiance résolue dans le futur de l'Afrique sur lequel il mise et fonde une partie non indifférente de sa coopération internationale. Il affirme ouvertement que le futur, notamment énergétique, de l'Italie pour les prochaines 50 années, passe par le continent.

Pour la première visite en Afrique noire d'un officiel italien de ce rang, M. Renzi avait visité en juillet 2014 le Mozambique, le Congo-Brazzaville et l'Angola. En juillet dernier, il est revenu pour une deuxième fois en Afrique, au Kenya et en Ethiopie. Et pour la troisième visite africaine en février prochain, le Premier ministre a choisi le Ghana. Comme à chaque fois, la visite a été préparée sur le terrain par son vice-ministre du développement économique Carlo Calenda. Et comme lors des deux précédentes visites aussi, il sera accompagné d'une forte délégation d'entrepreneurs et d'industriels italiens.

Ainsi à Accra la semaine dernière, Carlo Calenda a annoncé que le 15 février prochain M. Renzi visitera le Ghana en compagnie d'une délégation d'entrepreneurs intéressés dans le commerce avec l'Afrique sub-saharienne. « Les points essentiels sur lesquels se focalisera l'action economico-commerciale italienne (au Ghana) seront les secteurs de l'énergie dans les domaines aussi bien de la production que de la distribution du pétrole et du gaz, et dans les voies ferrées ».

À signaler que la société italienne ENI, implantée au Ghana, a récemment annoncé des perspectives gazières très prometteuses. Durant sa visite au Ghana la semaine passée, Carlo Calenda a eu des entretiens fructueux avec différents ministres ghanéens. Il a été reçu par le vice-président Kwesi Amisah Arthur et conforté les relations bilatérales. Il a fait part d'une coopération multisectorielle qui annonce des lendemains de confiance dans ce partenariat « gagnant-gagnant » que l'Italie s'enorgueillit d'entretenir avec l'Afrique.

Lucien Mpama

COP21

Le pape salue l'accord et appelle maintenant à la solidarité

Le Souverain pontife n'a pas été en reste : comme le monde entier, il s'est réjoui de l'accord de Paris mais demande qu'on passe maintenant aux actes.

Au fur et à mesure du déroulement des négociations marathon de la Conférence de Paris sur le climat, la Cop21, le chef de l'Eglise catholique avait invité les participants au courage et à une vision moins frileuse des enjeux du futur. Auteur d'une célèbre encyclique sur l'écologie – « la protection de notre maison commune », la terre – le pape François avait appelé les experts réunis à Paris à s'interroger avant tout : « Quel type de monde désirons-nous transmettre à ceux qui viendront après nous, aux enfants qui sont en train de grandir ? ». Son encyclique « Laudato si » repose sur de telles interrogations, apportant des réponses théologiques ou de simple bon sens.

Mais dimanche, au cours de la prière mariale de l'Angélus Place Saint-Pierre, le Pape François n'a pas pu faire autrement que la communauté internationale,

saluant un « accord historique » trouvé à Paris. Pour lui toutefois c'est maintenant que les choses essentielles vont commencer. Car, comme l'a rappelé au cours des travaux un de ses représentants, l'accord de Paris n'est qu'« une étape, pas un aboutissement ». Pour le pape « son

« Pour le bien de la maison commune, de nous tous et des générations futures, tous les efforts devraient être entrepris à Paris pour atténuer les impacts des changements climatiques, et, en même temps, pour lutter contre la pauvreté et faire croître la dignité humaine. Les deux choix vont de pair »

application exigera un engagement unanime et une généreuse implication de la part de chacun ». Et avant tout, l'accord de Paris ne sera historique que par la « particulière attention » qui sera désormais accordée aux « populations vulnérables », affirme le pape.

« J'exhorte la communauté internationale dans sa totalité à poursuivre avec soin le chemin entrepris, dans le sens d'une solidarité qui devienne toujours plus active », a exhorté le chef de l'Eglise catholique. Pour lui, les saccages et l'exploitation effrénés des ressources de la terre, défigurent cette demeure unique confiée par Dieu à l'homme. Ils saccagent par le fait même la dignité de l'homme lui-même.

« Pour le bien de la maison commune, de nous tous et des générations futures, tous les efforts devraient être entrepris à Paris pour atténuer les impacts des changements climatiques, et, en même temps, pour lutter contre la pauvreté et faire croître la dignité humaine. Les deux choix vont de pair », avait-il recommandé quelques heures avant l'aboutissement des négociations de Paris. Le cardinal ghanéen Peter Kodwo Turkson, avait précisé au cours de la Cop21 que l'effort pour préserver la terre de ses blessures engage tout le monde, personne n'en est exempté.

L. Mp.

SÉCURITÉ

Les Forces françaises en Côte d'Ivoire

L'effectif des Forces françaises en Côte d'Ivoire va passer de 650 à 950 soldats d'ici mi-2016. Le commandant des Forces françaises en Côte d'Ivoire, le Colonel Michel Billard, a annoncé que l'effectif des troupes passera de 650 à 950 soldats environ d'ici mi-2016. Il a précisé que « ces forces sont là pour s'aguerir ».

Il a expliqué la différence entre la Force Licorne et les Forces françaises en Côte d'Ivoire, en janvier 2015 : « avant, la Force Licorne était une Opération extérieure (Opex), dans le cadre des problèmes qu'on va baptiser « électoraux » en Côte d'Ivoire, avec les crises de 2004 ou 2010, avec un mandat de l'Organisation des Nations unies (Onu). Maintenant, la France a estimé que la situation était calme, il vient d'y avoir une élection qui ferait pâlir bon nombre de pays occidentaux vu le calme, la sérénité et les résultats ».

Ajoutant : « nous sommes donc une force de présence, avec une mission qui n'est plus liée à la Côte d'Ivoire et à la protection des institutions et du système démocratique. Nous avons des forces qui sont là pour s'aguerir et être capables d'intervenir pour la France ou des alliances, comme l'Union Africaine ou la Cédéao ».

Le colonel Michel Billard a fait l'élargissement du périmètre d'action et d'un changement de structure. « Par exemple, en opération extérieure, on dépense puis on se justifie auprès du ministère des Finances. Maintenant, c'est l'inverse, on demande le budget, puis on le justifie. On n'a pas de réactivité identique », a-t-il expliqué. La France pourrait cependant augmenter le niveau de prudence en fonction du risque.

Le patron des Forces françaises en Côte d'Ivoire s'est aussi exprimé sur la politique française de défense en Afrique, en rappelant la ligne définie par le président de la République française, François Hollande : « intervenir le moins que possible. On n'intervient que lorsqu'un pays ne sait pas comment répondre à une menace immédiate, comme par exemple au Mali lorsque des colonnes djihadistes se dirigeaient vers Bamako. On bloque la situation, et dès que des forces africaines sont prêtes à intervenir on les laisse faire ».

Il a précisé que chaque fois la France intervient sur la demande des institutions sous-régionales, de l'Union Africaine, de l'ONU ou d'un pays avec lequel elle a un contrat bilatéral de coopération. « Pour nous, militaires, la Françafrique, c'est fini », a-t-il dit, avant de faire allusion à l'échange de pédagogie entre les soldats français et les soldats ivoiriens.

Noël Ndong

Jean-Marc Todeschini souligne l'importance du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée

À Tunis où se tenait la 11e réunion des ministres de la Défense des Etats membres de l'initiative « 5+5 Défense », le secrétaire d'Etat de la Défense, chargé des combattants et de la mémoire, Jean-Marc Todeschini a rappelé l'importance du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée dans la lutte contre Daesh.

Jean-Marc Todeschini a aussi évoqué la priorité en Libye en vue d'accompagner la formation d'un gouvernement d'union nationale. Puis il a souligné la coopération de défense entre la France et la Tunisie « essentielle dans la lutte contre le terrorisme ».

Deux priorités majeures ont été identifiées, la coopération des forces spéciales dans le domaine de la formation, des exercices, de la préparation et de la manière de conduire des opérations ; la coopération renforcée dans le domaine du renseignement. Afin de renforcer

ces deux axes, la France s'est engagée à hauteur de 20 millions d'euros sur 2 ans.

Créée en 2004, l'initiative « 5+5 Défense » est une enceinte de dialogue informel entre les pays de la Méditerranée occidentale. Il offre un espace de partenariat équilibré entre les Etats européens (France, Italie, Espagne, Portugal et Malte) et maghrébins (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie). Le 5+5 est donc un modèle de coopération et complémentarité.

C'est un modèle de dialogue qui peut aider à surmonter les défis des deux sous-régions. Il s'articule autour de 4 domaines de coopération : la surveillance maritime, la sûreté aérienne, la formation/recherche, et la contribution des forces armées à la protection civile en cas de catastrophe majeure, mais aussi un dialogue entre civilisations.

N.Nd.

INVESTISSEMENT

Carlyle envisage cinq nouvelles acquisitions en Afrique subsaharienne en 2016

Le géant américain du Private Equity Carlyle Group envisage de procéder à 5 nouvelles acquisitions en Afrique subsaharienne en 2016, a rapporté l'agence Bloomberg. Le groupe Carlyle cible les secteurs de la banque, des biens de consommation, de l'industrie manufacturière et du traitement de données en Afrique subsaharienne pour ajouter 5 nouvelles entreprises de la région à son portefeuille qui compte à ce jour quatre entreprises africaines.

Le directeur général de Carlyle Sub-Saharan Africa Fund (CSSAF), Marlon Chigwende a indiqué que le groupe examinera des opportunités d'acquisition d'entreprises au Nigeria, en Afrique du Sud, au Mozambique,

en Zambie et au Kenya ainsi que certaines entreprises ayant une dimension panafricaine. Les premières transactions devraient être annoncées début 2016.

Il a ajouté que l'Afrique subsaharienne devrait enregistrer durant les prochaines années une croissance plus forte que celles de toutes les autres régions du monde, à l'exception de l'Inde et de la Chine. Carlyle Group avait annoncé en avril 2014 le closing final de son premier fonds d'investissement dédié à l'Afrique subsaharienne, à 698 millions de dollars. Il a déjà investi dans 4 entreprises africaines, dont la banque nigérienne Diamond Bank et le groupe logistique mozambicain J&J Africa.

N.Nd.

DISTINCTION

Remise des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite au Congolais Adolphe Thomas Costade

Ce lundi 14 décembre, au cours d'une cérémonie à l'Hôtel de Montmorin à Paris, la ministre des outre-mer, George Pau-Langevin, a procédé à la remise des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite obtenus par Décret du 15 mai 2015 du président de la République, portant promotion et nomination à Adolphe Costade Thomas, proviseur ; 26 ans de services.

Lors d'une même cérémonie, en présence du maire de Maripa-Soula en Guyane, d'Ambroise Fouti Loemba, président du Réseau International des Congolais de l'Etranger -RICE-, de leurs familles et de leurs amis venus en nombre dans le salon Louis Delgrès du ministère des outre-mer, la ministre a tenu à saluer deux parcours professionnels exemplaires et a distingué Alex Jules Uri, journaliste-photographe de renom, rédacteur en chef chez France Télévisions, et Adolphe Thomas Costade.

Pour Adolphe Thomas Costade, son professionnalisme a été remarqué jusqu'à susciter la proposition Jean-Luc Névache, préfet du département du Val-D'oise estimant que le proviseur remplissait les conditions requises valant promotion et nomination au rang des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Une reconnaissance de la République française à celui dont le défi était, au lendemain des émeutes de Villiers-le-bel en octobre 2010, d'en-

raier le décrochage scolaire des jeunes initialement « à l'arrêt », sans perspectives positives d'insertion.

En mémoire encore, cette visite de Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la Justice, qui s'était rendue, le 13 juin 2013, au lycée des métiers Pierre Mendès France à Villiers-le-Bel, avec une forte délégation, accueillie par le proviseur Adolphe Costade et l'équipe du lycée. Un Lycée qui a su inverser son classement au podium de l'académie de Versailles, passant de la dernière place au premier rang de la réussite au baccalauréat. Au bout de multiples efforts les jeunes ont désormais changé de posture : « *Ce n'est pas comme au lycée. On est sur un chantier; on travaille pour de vrai* ». Ils ont réappris à vivre : « *Je ne faisais rien, je ne me levais jamais avant midi et je trainais en bas de chez moi. Avec la formation, j'ai redécouvert le matin.* »

Adolphe Thomas Costade a marqué positivement les esprits et



Adolphe Thomas Costade et Alex Jules Uri après la réception des insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite/Crédit photo : Ambroise Fouti Loemba

les lycéens de Pierre Mendès France, un lycée des métiers de l'éco-construction et du bâtiment, s'en souviennent. Leurs parents de la communauté d'agglomération Val-de-France, des villes avoisinantes : Arnouville-lès-Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel, reconnaissent en lui le porteur de projet social « Atelier de formation et d'intégration éco-citoyenne » permettant la mobilité, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Depuis la rentrée académique de septembre 2015, Adolphe Tho-

mas Costade est en service en Guyane, au lycée de Maripa-Soula. De nouveaux défis à relever auprès des jeunes aux prises avec d'autres difficultés d'insertion parmi lesquelles le suicide. En quelques mois de fonction dans la localité située à près de 360 kms de Cayenne, Serge Anelli, maire de la ville, venu assister à la cérémonie, témoigne de toute son admiration pour le professionnalisme de son nouveau proviseur. « *Il est à la hauteur de nos attentes pédagogiques et d'insertion de nos jeunes* », a confié le maire.

Une admiration de toute l'assistance pour un parcours exemplaire du Franco-congolais adressant ses chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à son élévation. Remerciements particulièrement à son épouse en n'omettant pas sa maman à laquelle il a dédié le poème de Camara Laye *A Ma mère*. Un poème de circonstance insistant sur le rôle déterminant des femmes africaines dans l'éducation de leurs enfants. Une détermination à l'image des femmes *Poto Mitan* aux Antilles a-t-il précisé.

Antoine Daniel Kongo



UNESCO/République populaire de Chine (la grande Muraille) Programme de Bourses coparrainées

Le Gouvernement de la République Populaire de Chine met à la disposition de l'UNESCO pour l'année académique 2015-2016 des bourses pour des études supérieures, niveaux universitaires et post-universitaire. Ces bourses sont destinées aux ressortissants des 8 Etats d'Afrique dont la République du Congo dans lesquels est mis en œuvre le Projet pour le renforcement de la qualité dans la formation des enseignants financé dans le cadre des Fonds-en-dépôt de la Chine.

Les bourses s'adressent aux étudiants ou aux professionnels des Ministères en charge de l'éducation en vue de renforcer leurs capacités en matière de technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation.

Ces bourses d'une durée égale à un an, s'adressent aux étudiants désirant poursuivre des études supérieures en Chine au sein d'universités sélectionnées.

Les candidats sont priés de se rapprocher du Bureau de l'UNESCO sis au 134, Boulevard Maréchal Lyautey (Face Centre Hospitalier Universitaire, CHU).

Les candidatures doivent être déposées au Bureau de l'UNESCO Brazzaville avant le 20 décembre 2015.

Modalités de présentation des dossiers de candidatures :

- (i) Formulaire « Application Form for UNESCO/China – The Great Wall Fellowship »;
- (ii) Trois (3) photographies d'identité;

- (iii) Trois copies certifiées conformes des titres ou diplômes obtenus (traduits en anglais ou Français) (auxquels seront annexées trois copies des relevés de notes);
- (iv) Trois photocopies de la lettre d'invitation de l'université chinoise pour les étudiants déjà inscrits;
- (v) Deux lettres de références établies en anglais par des professeurs familiarisés avec les recherches du candidat en triple exemplaire;
- (vi) Trois copies du projet de recherche en anglais (pas moins de 400 mots), décrivant le domaine d'études à entreprendre pendant le séjour en Chine;
- (vii) Le formulaire « Foreigner Physical Examination Form » dûment complété par un médecin (pas avant le 15 mars 2015 pour être valable), en triple exemplaire; et
- (viii) Le certificat de connaissances linguistiques de la langue anglaise (et formulaire de connaissances linguistiques à faire compléter par une autorité reconnue) en triple exemplaire.

* Les candidats doivent spécifier 3 institutions hôtes en Chine avec indication d'un domaine d'études choisi. Les postulants sont invités à visiter le site du China Scholarship Council : www.csc.edu.cn sous l'onglet « Study in China » et listé sous le titre « Chinese Institutions Admitting Students under CGSP », pour un aperçu de ces institutions/universités ainsi que le domaine d'études. Les postulants sont aussi invités à visiter le lien qui regroupe toutes les universités partenaires de ce programme: <http://www.csc.edu.cn/laihua/>

LIVRES FRANCOPHONES

Raphaël Fantin plaide pour plus de livres en français dans l'espace francophone

A l'occasion du 30^e anniversaire de l'Association pour la diffusion internationale francophone de livres, ouvrages et revues (Adiflor), son président Raphaël Fantin a rappelé au président du Sénat, Gérard Larcher, aux sénateurs et autres dignitaires français, les besoins croissants de livres en langue française dans les pays de l'espace francophone amoureux de la langue française.

Ce fut le combat du ministre français, Xavier

Deniau, créateur de l'Adiflor. Il mettait en œuvre l'enseignement du Général De Gaulle qui traduisait le caractère universel de la pensée et de la culture française: « *La France met à disposition du monde une langue adaptée par excellence au caractère universel de la pensée. Notre langue et notre culture constituent pour un grand nombre d'hommes, hors de France et hors du Canada, un foyer capital de valeurs, de progrès, de contacts et c'est tout à la fois notre avantage et notre devoir de la pratiquer et de la répandre* ».

Pour Raphaël Fantin « *la Francophonie*

n'appartient pas au passé, elle s'inscrit dans l'avenir ». Les derniers chiffres font état d'une augmentation du nombre de locuteurs de 7% et l'on estime qu'en 2050, le monde comptera 700 millions de Francophones. « *Adiflor en est la preuve vivante et chacune de nos missions en Francophonie nous revivifie* » a souligné Raphaël Fantin, engagé dans le renouveau de la Francophonie.

« *La Francophonie a une série de défis à relever mais elle peut compter sur Adiflor pour répondre aux enjeux contemporains que sont le rôle majeur du français dans le dialogue des cultures ou dans l'importance vitale des médias et des nouvelles technologies* », a déclaré le président d'Adiflor.

Depuis sa création, Adiflor a envoyé chaque année 200 000 livres et menés plus de 1500 projets dans 90 pays. Ce qui a permis de développer la scolarisation, l'éducation, l'éga-

lité des filles-garçons, et de participer au dialogue des cultures au sein de la diversité francophone, ayant la langue française en partage et dans le contexte actuel, a ajouté Raphaël Fantin : « *des actions qui participent à la lutte contre l'ignorance et la barbarie, et qui me conforte dans l'idée que c'est par la culture que l'Homme se construit et devient libre et digne* ».

Outre l'envoi des livres dans les écoles et les bibliothèques, Adiflor participe, par des actions de terrain, à la diffusion du français et de la culture francophone telles que la diffusion de Petite Bibliothèque d'Adiflor ou encore la Grande dictée d'Adiflor. Un projet d'une liseuse, patronné par le ministère français de l'Economie, de l'Industrie et du numérique, a déjà trouvé un grand intérêt en Afrique.

Noël Ndong

REMERCIEMENTS

Le colonel Clément M'bou-Adzou et famille remercient très sincèrement tous les parents, ami(e)s et connaissances qui les ont soutenu à l'occasion du décès de leur regrettée épouse, mère et grand-mère, Gilberte Bernadette Lounguengo, survenu le 3 novembre 2015 à Brazzaville. Aussi, ils les prient très chaleureusement d'honorer leur présence à la messe et au repas qu'ils organisent à l'occasion de la commémoration du quarantième jour de cette disparition, selon le programme ci-après :

vendredi 18 décembre 2015

16h00 : messe d'action de grâce en la paroisse Saint-François d'Assises de Brazzaville (rond point CCF)

Après la messe : dernière veillée au domicile familial case 229 Batignolles (secteur Bopaka).

samedi 19 décembre 2015

14h00 : repas (réception des invités et animation...)

20h00 : fin de la cérémonie.



CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Augustin Jules Rameaux Bikouta, je désire désormais être appelé

noms : Bikuta-Bia-Nkawulu.

prénoms : Kongo Kiela

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

A VENDRE

- OCH du CHU vers l'asile terrain nu 380m²
- Batignolles avenue des 3 martyrs papa gaz
- Château d'eau villa moderne rue Dispensaire 400 m² avec TF
- Ouenzé sur Bouéta Bongo rue Malima avec TF 400m²
- Plateau des 15 ans rue Bangou vers 16è 400m²

A louer

- Villa vers la gare de Brazzaville
- Boutique 30 m² Avenue Loutassi croisement Nvindza

Contact notaire : 05 512 63 21

SECTEUR BANCAIRE

Plus de créativité en 2016

La First international bank RDC (Fi Bank) termine l'année avec un Administrateur provisoire nommé par la Banque centrale du Congo (BCC) pour étudier le processus de son redressement face à la crise qui secoue l'institution bancaire. Tout le comité de direction est désaisi de son pouvoir de gestion. Autre banque, la Trust merchant bank (TMB) a connu les attaques les plus meurtrières de ses convois à l'intérieur du pays au cours de cette année. Malgré tout, elle termine 2015 avec le prix de la meilleure «Banque de l'année en RDC». D'une manière générale, les indicateurs du secteur bancaire ont plutôt bien évolué mais il faut bien plus d'efforts pour renforcer la contribution des banques au développement économique du pays. Comme l'expliquent de nombreux experts, les banques doivent faire preuve de créativité pour booster les PME qui peinent à se développer faute de crédit. C'est le grand défi de 2016.

La BCC a pris la grave décision d'installer un comité piloté par Alphonse Guy Ramazani dont la mission sera de jouer le rôle d'administrateur provisoire au sein de la Fi Bank. Conformément à la loi de février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, le comité en place devra étudier le processus de redressement de cette banque. Dans une correspondance adressée aux actionnaires, administrateurs, déposants et toute personne disposant d'un titre quelconque ou d'un droit sur les fonds ou avoirs conservés ou détenus par la Fi bank, la BCC a confirmé avoir dé-

saisi le Conseil de gestion d'administration et la Direction générale de tout pouvoir de gestion.

Désormais, il revient au comité en place d'assurer la gestion courante de la banque, de servir d'interface avec toutes les parties prenantes à la résolution de la situation de crise et de préparer dans un délai de 90 jours le plan de redressement. L'on craint qu'une telle mesure contribue à décourager l'élan de bancarisation avec la création de plus de 700 000 comptes à fin mars 2015. Renforcer la présence à l'intérieur du pays

Pour les banques, l'autre grande difficulté est liée à l'implantation des banques dans le Congo profond. En effet, le processus de bancarisation s'est étendu en provinces depuis le mois d'octobre 2012. À la fin de décembre 2014, l'effectif des agents et fonctionnaires de l'État bancarisés a dépassé les 670 000 personnes, représentant un taux de bancarisation de plus de 70 % au sein de la Fonction publique. L'on attend encore les chiffres de la bancarisation pour l'exercice finissant 2015. Pour autant, le processus de déploiement n'a pas été facile pour les banques en raison du défi logistique. Les convois parcourant des longues distances pour atteindre les centres de paie à travers le pays.

La TMB est l'une des banques à avoir investi considérablement dans la couverture nationale. Elle a lancé Pepee Mobile, son tout dernier produit qui lui permet de faire avancer l'inclusion financière en RDC. Ce produit permet d'at-



(Photo DR)

teindre les habitants des zones difficiles d'accès. L'on estime que seulement 4% de la population utilise les services mobiles mais cela va vite évoluer avec ce genre de produit qui tend à être adopté par les banques en collaboration avec les sociétés de téléphonie mobile. Une bonne campagne sur la banque mobile peut aider à l'ouverture de 15 millions de comptes au cours des deux prochaines années. À cet effet, il faut saluer la signature d'un accord entre les banques et les sociétés mobiles. Sur le plan logistique, la TMB a connu les plus graves attaques se soldant parfois par de nombreuses personnes blessées, voire tuées. Malgré cette tragédie, la banque dresse un bilan

positif avec une reconnaissance, pour la quatrième année consécutive, comme banque de l'année par The Banker. Elle a obtenu le même prix par le magazine Global Finance. Le 10 décembre dernier, elle a reçu l'Award de l'inclusion financière par Emea Finance.

Des défis futurs

2016 sera l'année des grands défis pour le secteur bancaire qui continue à se développer à grands pas. En effet, le secteur sera en mesure de faire transiter 90 millions de dollars américains US chaque mois. Les derniers chiffres disponibles renseignent que les banques congolaises gèrent plus de 3 millions de comptes (31/12/2014). En 2005, les banques n'avaient réussi à ou-

vrir que 30 000 comptes sur l'ensemble du territoire national. Ces dernières années, l'ensemble des banques ont doublé le nombre de comptes. À fin mars 2015, elles ont accordé plus de 25 milliards de francs congolais sous forme de crédits pour le financement notamment de petits projets d'investissements. Près de 8 milliards ont déjà été remboursés. Pour les experts, il faut plus de créativité de la part des banques pour arriver à augmenter sensiblement le nombre de bénéficiaires de crédits. C'est à ce prix que la RDC pourra compter plus de PME actives dans le secteur économique, le seul gage pour créer une véritable classe moyenne.

Laurent Essolomwa

DISCOURS DE JOSEPH KABILA DEVANT LE CONGRÈS

Des réactions en sens divers

Le clivage entre la coalition au pouvoir et l'opposition s'est davantage corsé à la suite des discours présidentiel.

Comme il fallait s'y attendre, l'adresse du chef de l'État lundi devant le congrès a donné lieu à des réactions en sens divers au sein de la classe politique. Des réactions pour la plupart orientées selon qu'on est de la majorité ou de l'opposition. La coalition au pouvoir salue le discours de Joseph Kabila qui a, d'après ses cadres, brossé l'état des lieux du pays plus que jamais engagé sur une bonne dynamique dont il faudra amplifier la tendance dans les années à venir. Les membres de la majorité saluent également l'accent mis sur la tenue du dialogue qui demeure une vertu en démocratie. « Nous allons nous engager dans cette voie pour qu'on trouve des solutions dans la convivialité et le patriotisme », a indiqué Henri Thomlas Lokondo, député de la majorité présidentielle.

D'autres acteurs du même bord

politique saluent le fait pour Joseph Kabila d'avoir fustigé la corruption qui continue de gangréner l'environnement économique national. Aussi longtemps qu'elle va s'enraciner dans le pays, pensent-ils, elle va compromettre le développement intégral du pays. Ils jugent le discours du chef de l'État positif et équilibré. Un discours qui permet, selon eux, d'entrevoir l'avenir avec optimisme au regard de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire en termes d'amélioration des conditions de vie des populations. Ces réactions pour le moins enthousiastes tranchent avec celles des opposants. Depuis Dakar où ils sont réunis dans le cadre d'un colloque sur les élections et l'alternance en Afrique, les opposants dénoncent les accents agressifs du discours de Joseph Kabila qui, selon eux, placerait la RDC dans une perspective du chaos et de confusion totale. Répondant aux attaques du chef de l'État accusant les anti-dialogue de mauvaise foi préférant comploter contre la République (allusion faite à la rencontre de

l'île de Gorée), Jean Lucien Busa du CDER estime que Joseph Kabila est en train là d'embarquer le pays dans une voie dangereuse parce que tout le monde sait que c'est une voie qui se met en marge de la Constitution. « Les Congolais veulent l'alternance démocratique le 27 novembre 2016 », ne cesse-t-il de marteler. Le leader du CDER est appuyé dans ses propos par Fabien Mutond, vice-président du groupe parlementaire UDPS à l'Assemblée nationale. « Nous sommes des non-violents, nous n'avons pas une armée, nous sommes en train de défendre la Constitution de la République. Nous mettons en garde ceux-là qui vont utiliser les moyens de l'État pour tuer le peuple congolais », a-t-il déclaré. Le discours de Joseph Kabila apporte, d'après l'opposition, une preuve supplémentaire de son envie à rester au pouvoir envers et contre tout. Le silence jugé évocateur du Rais qui n'a fait aucune allusion à la Constitution constituerait tout un signal.

Alain Diasso

PROVINCE ORIENTALE

Organisation des journées de supplémentation de la vitamine A

Le gouvernement congolais avec l'appui de ses partenaires s'est engagé sur la voie de la réduction de la mortalité et de la morbidité des enfants de moins de 5 ans.

Des interventions sanitaires de grande portée sont ainsi organisées à travers le pays pour que ces enfants soient protégés contre certaines maladies qui peuvent être facilement évitées. Après l'organisation des journées locales de vaccination contre la polio dans les trois cent deux zones de santé sur les cinq cent seize que compte toute la RDC, c'est le tour de l'ex-Province Orientale d'organiser des journées de supplémentation en vitamine A pour les enfants âgés de zéro à cinquante-neuf mois et le déparasitage au medendazole pour ceux âgés d'un an à 5 ans. Ces journées sont prévues du 21 au 26 décembre. Cette information a été livrée par la division provinciale de la santé Tshopo au cours d'une réunion préparatoire. Toutes les stratégies sont d'ores et déjà mises en œuvre pour la réussite de cette activité. Les pa-

rents ont été appelés à conduire leurs enfants dans les centres proches de leurs domiciles pour qu'ils reçoivent de la vitamine A et le mebendazole.

L'administration de la vitamine A présente bien d'avantages pour la santé. Elle contribue au développement naturel et à la croissance normale du corps tout en maintenant la santé des yeux, de la peau et du système immunitaire. La vitamine A contribue de manière très importante à la bonne santé de la vision. On trouve généralement la vitamine A dans les aliments d'origine animale, mais elle peut être aussi fabriquée à partir de composés présents dans les aliments d'origine végétale, appelés caroténoïdes. Un enfant carencé en vitamine A connaîtra de problème de vision, de croissance, de peau. Pour éviter tout cela, les parents doivent faire supplémenter leurs enfants durant cette campagne.

Aline Nzuzi

CONFÉRENCE DE GORÉE

L'Église catholique veut rester au milieu du village

C'est la position qui aurait motivé le départ précipité de son représentant des assises de la Conférence internationale sur « les processus électoraux en Afrique sub-saharienne » de l'Île de Gorée, au Sénégal, à laquelle avaient pris part des membres de la société civile de la RDC et de l'opposition politique.

Dans une mise au point faite le 13 décembre par son premier secrétaire général adjoint, l'abbé Donatien Nshole, la Conférence épiscopale du Congo (Céncó) a motivé le rappel inattendu de son représentant à la conférence de l'Île de Gorée, au Sénégal, par le besoin de laisser l'Église catholique de rester « l'Église au milieu du village pour lever toute ambiguïté quant à la position classique de l'Église catholique, Église au milieu du village, Église qui ne prend pas parti pour un camp contre un autre mais qui est une communauté de foi au service de la vérité pour la sauvegarde de l'intérêt commun et la défense des valeurs qui élèvent la nation, la Céncó a demandé à son délégué de cesser toute participation à cette réunion depuis ce dimanche 13 décembre 2015 et de regagner Kinshasa », a-t-il expliqué.



Les évêques

À en croire cette réaction de la haute hiérarchie de l'Église catholique en RDC, la Céncó a été invitée par la Fondation allemande Konrad Adenauer à prendre part à ces assises qui devraient avoir lieu du 11 au 14 décembre et, « au regard du programme et des objectifs nobles de cette conférence internationale », en l'absence du président de la commission justice et paix empêché, a désigné son secrétaire général, l'abbé Léonard Santedi

pour la représenter à ces assises.

La maîtrise de la situation sur le terrain

Pour la Céncó, il n'y avait pas les noms des autres invités dans l'invitation qui lui envoyée. Et c'est sur place à Dakar que son délégué s'est rendu compte notamment de la qualité des participants et que, en effet, l'abbé Donatien Nshole a réalisé qu'à ces assises, en plus des représentants de la société civile, comme acteurs politiques, il n'y avait que

des opposants.

C'est donc en réaction à cette situation que la Céncó a ordonné à son délégué de cesser illico presto toute sa participation à ces travaux et de regagner Kinshasa. « La Céncó ne s'en prend pas aux personnes, aux groupes de personnes ni à un camp ou à un parti, elle entend simplement réaffirmer sa neutralité quant aux partis politiques et sa détermination à être au service de l'annonce

de l'Évangile du salut pour tout homme. C'est cet Évangile qui nous convainc que nous avons une lourde responsabilité dans la réussite du processus électoral, gage d'un avenir meilleur pour la RDC », a soutenu la Céncó dans sa mise au point afin de mettre un terme aux supputations nées du retrait précipité de son représentant à ces assises de Sénégal.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1

V.Club vient à bout de Vutuka, DCMP écrase Nord Sport

La phase classique du championnat national de football - Division 1 - s'est poursuivie, le 13 décembre, dans les trois zones de développement tels que répartis par la Ligue nationale de football (Linafoot).

Au stade Tata-Raphaël de Kinshasa dans la zone de développement ouest, l'AS V.Club a eu fort à faire avant de battre l'AS

Vutuka de Kikwit. C'est l'attaquant Kule Mbombo qui a inscrit l'unique but de la partie à la 50e minute pour V.Club, reprenant de la tête un renvoi du gardien Gana du club de Kikwit (ancien du DCMP) après une frappe du capitaine Guy Lusadis de V.Club. Signalons le penalty manqué par le Ghanéen Bernard Morisson après avoir été fauché dans la surface

de réparation par Lukengeke. Toujours dans cette zone ouest, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a balayé, au stade Damar de Matadi dans la province du Kongo Central, la formation locale Nord Sport par quatre buts à zéro. Dans la même stade de Matadi, le Racing Club de Kinshasa (RCK) a dicté sa loi à un autre club local, le TC

Elima, par un but à zéro. Dans la zone de développement centre sud, le derby de Mbuji-Mayi entre AS Bantous et Sa Majesté Sanga Balende a tourné à l'avantage des Anges et des Sains par un but zéro. Et dans l'autre match, la formation d'Océan Pacifique de Mbuji-Mayi, a dominé au stade Tshikisha de la capitale diamantifère RD-congolaise l'équipe de

Jeunesse Sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par deux buts à un. A Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo a eu raison, le même dimanche, au stade Frédéric-Kibassa Maliba de New Soger par un but à zéro. La rencontre entre Lubumbashi Sport et Tshinkunku ne s'est pas jouée car le club de Kananga avait écopé d'un doublé forfait à cause de son absence à Lubumbashi afin de jouer contre Lupopo. Dans la zone de développement est, l'on signale la victoire du CS Makiso de Kisangani dans le cadre de la 8e journée, bourreau de l'US Socozaki à Butembo par deux buts à zéro. Et Capaco de Beni s'est imposé face à Dauphin Noir de Goma par un but à zéro. L'on apprend que la Ligue nationale de football a suspendu le résultat du match entre DCMP contre Dragons disputé le 5 décembre et remporté sur le terrain par DCMP par deux buts à un. Les Monstres de Kinshasa (Dragons) ont introduit une réserve pour l'alignement du joueur Mukoko Amale qui n'aurait pas été pas qualifié. L'on signale aussi le forfait de Vutuka de Kikwit contre Racing Club de Kinshasa pour le match joué le 6 décembre au stade du 30 Juin à Kikwit dans le cadre de la 10e journée. La Linafoot a statué à la suite de l'alignement du joueur Muzinga Bamwedi qui avait pourtant écopé de deux cartons jaunes.



L'équipe de DCMP

Martin Engimo

Des brèves de karaté et de la Coupe du monde de handball dames

Karaté : Me Massamba élevé au rang de juge continental

Il a beaucoup œuvré pour le karaté de la République démocratique du Congo (RDC) et continuer de le faire sans relâche. Me Honoré Massamba Diambote, ceinture noire 6e dan de karaté, a été désigné juge continental de karaté par l'Union des fédérations africaines de karaté (Ufak) après un examen de théorie et pratique. Il a passé son test lors des onzièmes Jeux africains de Brazzaville en septembre 2015. Il devient le premier technicien de la RDC au niveau continental depuis l'existence de la Fédération de karaté du Congo (Fékaco). Soulignons

qu'Honoré Massamba Diambote est également entraîneur national de karaté.

Karaté : vers l'organisation des championnats nationaux et Coupe du Congo à Kinshasa

Initialement prévus du 8 au 12 décembre, les championnats nationaux et la Coupe du Congo de Karaté ont été reportés du 15 au 21 décembre à Kinshasa par le comité directeur de la Fékaco. Les champions nationaux se dérouleront par équipes (championnats de provinces) et aussi par catégorie de poids en kumité et kata, a-t-on appris des sources proches de la Fékaco. Quant à la Coupe du Congo qui sera en sa

première édition, le format choisi est la compétition des sélections de provinces en équipes et des épreuves de kumité et kata des messieurs et dames.

Handball : la RDC finit à la 24e place au Mondial dames à Danemark

Les Léopards seniors dames handball de la RDC se sont classées 24e position à la 22e édition du championnat du monde qui se déroule au Danemark. Elles ont perdu, le 14 décembre, face aux Cubaines par 19 buts à 19,



M^r Honoré Massamba, juge continental de Karaté

en match de classement. Et le dimanche, les Léopards s'inclinaient devant les handballeuses du Kazakhstan après prolongation par 30 buts à 31. Logée dans le groupe C, la RDC emmenée par Christiane Mwasesa n'a enregistré aucune victoire en cinq matches de poules. Les handballeuses RD-congolaises ont successivement été battues par les joueuses de l'Argentine (15-23), par les Brésiliennes (11-26), par les Coréennes du Sud (17-35), les Françaises (16-29) et les Allemandes (19-37).

Martin Engimo

INTERVIEW

Nganji Mutiri : « Je suis artiste par thérapie, par besoin et par plaisir »

Photographe, réalisateur et acteur, Nganji Mutiri vit en Belgique depuis plus de 18 ans. Également passionné d'écriture, il a créé le site de partage de poésie L'Art d'être humain (LAEH), car « c'est entre les lignes que résident nos points communs », explique celui qui a utilisé l'écriture comme thérapie contre l'exil.

Les Dépêches de Brazzaville : Votre exposition photographique « Explosion personnelle » est actuellement en cours. Pourquoi l'avoir intitulée ainsi ?

Nganji Mutiri : Un ami m'avait proposé de participer, en tant qu'auteur et photographe, à une journée consacrée à Patrice Lumumba sur le thème du post-colonialisme. Je ne voulais pas utiliser des photos que j'avais déjà prises au Congo ou ailleurs. Je voulais créer un concept nouveau. Je m'intéresse beaucoup au travail individuel. Ainsi, j'ai voulu faire mettre en avant des personnes qui ont été blessées à un moment de leur vie et qui, pour plusieurs raisons, se sont tues ou ont été contraintes de se taire. Sur chaque personne photographiée, je souhaitais aller chercher cette blessure personnelle et ce silence intime que l'on va briser ensemble. Si un individu n'arrive pas à affronter certaines blessures ou certains traumatismes du passé, elle ne pourra pas développer au maximum tout son potentiel. Ainsi, dans la question de la colonisation, si le colonisé et le colonisateur ne regardent pas les vérités en face, notamment ce qui en découle (complexe d'infériorité et de supériorité, privilège des uns et des autres), nous n'arriverons pas à développer nos sociétés. J'ai choisi le titre « Explosion personnelle », car les vérités que l'on garde sans les exprimer constituent des bombes à retardement. À un moment donné ça explose sous forme de violence.

LDB : cette explosion personnelle vous concerne-t-elle également ? Le fait de pratiquer, à la fois, la photographie, la réalisation et la poésie, ne traduit-il pas un besoin d'explosion ?

NM : (Rires) Je suis avant tout un hyperactif. Néanmoins, il est vrai que j'aurais pu mal tourner si des personnes ne m'avaient pas ouvert à des formes d'expression. Pendant notre première année d'exil, j'ai passé une année sans étudier. Ma tante Kindja notamment m'a donné accès à la bibliothèque. Avant, je pensais que je n'aimais pas lire, mais en réalité j'ai compris que ce que je n'aimais pas c'était qu'on me dise ce que je devais lire. Je lisais beaucoup de livres de non-fiction, puisque je crois que j'avais besoin d'être inspiré par des personnes qui me racontent leur vraie vie. C'est pourquoi je lisais beaucoup d'autobiographies (Nelson Mandela, James Baldwin, Malcolm X, etc.). Ces livres m'inspiraient sur le fait que comme toute personne, j'ai un vécu singulier et mes propres batailles. Et le seul moyen de bien les mener est d'apprendre à connaître mes forces et mes faiblesses. C'est donc à travers l'art que je me suis rendu compte que j'avais beaucoup de choses à dire, mais avant tout à sortir. Le fait de pouvoir partager mon art est arrivé très tard. J'ai commencé à écrire en 1997 mais c'est seulement en 2009 que je crée mon site L'Art d'être humain car je me suis dit qu'il existait d'autres personnes qui souhaitaient partager leurs écrits. S'il y a « explosion personnelle » dans mes formes d'expression, c'est parce que j'ai envie de dire beaucoup de choses. C'est presque comme une thérapie de groupe car j'ai des personnes qui m'écoutent. Je pense que je me soigne par l'art et rencontrer d'autres personnes émotionnellement me nourrit.

LDB : En tant qu'artiste, quels sont vos thèmes de prédilection ?

NM : Mes thèmes ont principalement trait à la défense des minorités. En tant que belge d'origine congolaise, je privilégie les histoires qui mettent en avant les diasporas noires, arabes ou encore asiatiques. Je viens du Congo, mais je me suis rendu compte que je ne connaissais pas l'histoire du Congo, encore moins



Nganji Mutiri Crédits photos Juan H Rodri- celle de l'Afrique. C'est pourquoi je suis dans une démarche de décolonisation des esprits que je décline en plusieurs thématiques comme l'impérialisme, le racisme, le sexisme. J'essaye d'exploiter le thème de la décolonisation dans son sens le plus large. Je me pose la question de savoir ce qui fait qu'en tant qu'homme noir, je n'arrive pas à m'émanciper de certaines pratiques. La décolonisation commence par déconstruire tout ce que j'ai appris inconsciemment et à me débarrasser de certains préjugés. Comme je dois me rééduquer, j'ai besoin d'aller redécouvrir des histoires qui ne m'ont jamais été racontées. Je suis artiste par thérapie, par besoin mais aussi par plaisir.

LDB : À quel public est adressé ce message de décolonisation des esprits ?

NM : J'ai créé un site qui s'appelle l'art d'être humain. Je me dis toujours qu'avant d'être un homme noir, je suis avant tout un être humain. Pour arriver à m'accepter comme être humain ou que les autres m'acceptent comme tel, je dois raconter des histoires liées à ma singularité. Si j'ai été victime de racisme, a priori mon histoire touchera avant tout les personnes qui ont vécu la même chose à cause de leur couleur de peau. Ensuite, par extension, d'autres personnes peuvent également s'identifier à cette histoire. C'est ce qui fait la beauté de l'art. Je peux regarder

un film sur le conflit israélo-palestinien qui peut me faire penser à des conflits tribaux en Afrique. Quand une œuvre d'art est bien conçue, son message singulier devient universel. Ma singularité est de parler de mon vécu en tant qu'homme noir vivant en Belgique. Une des phrases qui définit ma recherche est inspirée de Toni Morrison qui disait : « Si un livre vous manque, écrivez-le ». Et moi, je me dis que si un film me manque, je le réalise. Mon public est donc constitué de toutes les personnes qui souhaitent voir un autre cinéma.

LDB : Avez-vous déjà réalisé des films en RDC ?

NM : J'ai réalisé une série à Kinshasa que je qualifie de video-journal. Il est intitulé « In search of freedom » et comprend sept épisodes. Dans le 7^e épisode, j'ai réalisé un travail sur les archives liées à l'arrestation de Patrice-Emery Lumumba, en le complétant avec l'œuvre d'un collectif appelé « Friends of Congo ». Ce dernier a réalisé le documentaire « Crisis in the Congo », disponible sur Youtube. J'ai voulu faire le parallèle entre les blessures du passé et celles du présent. La fin du film comporte un graphique qui explique que durant ces 200 et 300 dernières années, le Congo a connu beaucoup de drames : colonisation, dictature, guerres...j'aime bien faire le parallèle entre les groupes d'individus et l'individu lui-même. Si aujourd'hui je vis un traumatisme lié à la guerre, si on ne m'accorde pas de l'attention et si moi-même je ne fais attention à la manière dont je vais me soigner, ce sera difficile de parler de développement. C'est ce que je voulais mettre en avant en réalisant ce travail d'archives. Rappeler que nos blessures viennent de loin et il faut qu'on les regarde en face. Je n'aime plus être dans cette position où on rejette la faute sur l'autre. Se libérer commence aussi par accepter que l'on a vécu un traumatisme et après qu'on décide de l'affronter.

LDB : Et quels étaient les sujets

contenus dans les autres épisodes ?

NM : Le premier épisode je l'ai appelé « l'arrivée ». Je voulais donner aux spectateurs l'impression que l'on est dans les rues de Kinshasa avec tout ce que ça comporte de spectaculaire, de poétique et de malheur parfois. Le deuxième épisode est consacré à des artistes. Dans le troisième épisode, je rends hommage à ma famille dont on voit quelques membres, notamment mes nièces Aziza et Elisabeth. L'épisode se termine avec ma visite à ma grand-mère maternelle qui est décédée depuis. Donc c'est un épisode un peu plus personnel. Un autre épisode est un genre de making-off où on me voit sur le tournage du film Soeur Oyo de Monique Mbeka Phoba. Dans un autre épisode encore, je suis sur le tournage du film « La face cachée de Mobutu » réalisé par Divita wa Lusala Et Kadiombo. À travers cette série réalisée à Kinshasa, je voulais montrer que nous sommes tous à la recherche de la liberté sur tous les plans : liberté d'expression, liberté d'entreprendre, etc. Je voulais rendre hommage à ces Congolais dignes et qui travaillent, malgré tous les problèmes auxquels ils sont confrontés.

LDB : Avez-vous d'autres projets artistiques à développer en RDC dans le futur ?

NM : je dois y tourner un long-métrage dont j'ai déjà fini l'écriture. Mais c'est un projet à long terme car je dois d'abord réunir plusieurs conditions préalables. Je voudrais que 90% de personnes qui travailleront sur ce film soient d'origine congolaise ou africaine. C'est une manière pour moi de continuer à rendre au Congo ce qu'il m'a apporté. Je voudrais tourner ce film dans trois villes congolaises. En attendant de réaliser ce projet au Congo, je vais tourner deux courts-métrages ici en Belgique, continuer à prendre des photos, écrire et être dans des films ou au théâtre.

Plus d'informations sur Nganji <http://www.nganji.be/>

Patrick Ndongidi

PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ

La coalition lorgne le domaine de la santé

Dans la ville océane, le 15 décembre, la coalition congolaise Publiez ce que vous payez a présenté à la presse et aux administrations publiques, en présence de Christian Mounzéo, président de ladite coalition, son rapport de suivi des investissements publics dans le domaine de la santé, exercice 2014, intitulé « De l'urgence d'améliorer l'efficacité de la dépense publique ».

Après avoir évalué l'exécution des budgets de la santé pour l'exercice 2011, 2012 et 2013, Publiez ce que vous payez vient une fois de plus de publier un rapport de suivi budgétaire, tout en témoignant des résultats de l'étude sur le budget du ministère de la Santé et de la Population de l'exercice 2014. Il s'agit en fait d'un travail de suivi budgétaire qui vise à rechercher des solutions pour que l'accès aux soins de qualité devienne une réalité en République du Congo.

En effet, selon les lois de finances, le Congo consacre des sommes importantes à la santé, deuxième poste budgétaire des investissements exécutés en 2014. Il se trouve, cependant, que les efforts qui ont été consentis et les résultats observés sur le terrain ne sont pas proportionnels. Voilà pourquoi, pour rendre son rapport plus pertinent, la coalition congolaise Publiez ce que vous payez s'est déployé dans tous les



Christian Mounzéo entouré de ses collaboratrices Crédit photo «Adiac»

départements du pays pour mesurer l'avancement des projets d'investissement inscrits au budget du ministère de la Santé et de la Population pour l'année 2014. Ainsi, Sur 140 projets identifiés, 120 ont été visités par 72 volontaires. Les informations récoltées sur le terrain ont permis d'iden-

tifier 7,5% de projets achevés et fonctionnels, 4,2 % de projets achevés mais non fonctionnels, 6,7% de projets en cours, 18,3% de projets arrêtés et 54,2% de projets n'ayant jamais démarré. Alors que le projet de la loi de réglementation portant sur l'exercice 2014 énonce que 99%

du budget d'investissement du ministère de la Santé et de la Population a été exécuté. Ces chiffres ont donc permis à Publiez ce que vous payez de mesurer l'écart entre les prévisions et les réalisations mais également d'identifier les problèmes et pratiques qui minent la chaîne de la

dépense publique afin d'augmenter le taux d'exécution du budget. Rappelons que les enquêtes de terrain, menées à l'échelle du pays, ont permis à cette coalition d'évaluer les choix opérés par l'État pour améliorer l'accès aux soins des populations.

Hugues Prosper Mabonzo

YARO

L'espace culturel clôture l'année par des spectacles inédits

Afin de permettre à son public de terminer en beauté l'année, cet espace situé dans la ville océane à Loandjili offre plusieurs activités culturelles aussi diverses que variées en ce mois de décembre avec au menu projection vidéo, arts scéniques, musique et cinéma.

Les réjouissances culturelles ont commencé le 15 décembre avec la projection de la conférence : Les grandes figures de Noirs dans l'histoire par l'historien-chercheur, Alcali Gnamankou, sous la modération de Georges Mboussi. Le spécialiste de la diaspora africaine en Europe et philologue slavisant revisite cette panoplie de mouvements et quelques personnages issus du continent noir, tel que l'illustre écrivain russe Alexandre Pouchkine dont le père était originaire d'Afrique. Deux jours plus tard, le 17 décembre, va se jouer une performance artistique qui allie percussion, danse et peinture, œuvre du collectif Ngoma Folk Tempo d'Afrique sur une mise en scène de Guy One Ngoma.



L'affiche du film Hôtel Rwanda qui sera projeté à Yaro Crédit photo «DR»

Cette création dénommée « Percussions sans frontières » est une ode à la paix et à l'unité entre les peuples du monde entier. Questionnant notre rapport à l'autre pour tenter d'humaniser ce qui déshumanise, cette création originale est magnifiquement portée par des joueurs de Djembé qui puisent leurs rythmes dans le folklore, des danseurs aux corps de ballet qui expriment l'inexprimable par le mouvement et une peinture qui réalise le portrait du temps qui passe et des voix qui meurent dans l'indifférence...

Le 19 décembre, un show live de musique typique sera présenté avec l'orchestre Patrouille des beaux garçons (PBG). Après quelques mois d'absence sur la scène musicale, PBG qui célèbre cette année son dixième anniversaire va se produire pour la première fois à Yaro aux côtés de Caprice Dicon, Varan de Komodo, Satellite, artistes en herbe à Pointe-Noire dans la rumba. Les humoristes Bâton de Moïse et Papa R10 se-

ront aussi de la partie. Le 22 décembre, le cinéma sera au rendez-vous avec la projection du film Hôtel Rwanda de Terry George. Un débat suivra entre les cinéastes présents à la cérémonie et le public.

La série des spectacles prend fin le 28 décembre avec le One-man-show fait de rire et d'humour avec John Malalou qui va jouer les textes extraits de Soixante-neuf pour rire de l'écrivain congolais Makila Mabé. Ce spectacle appelé « rothérapie » est fait d'anecdotes désopilantes et blagues croustillantes racontées par un comédien exceptionnel. Ce one-man-show égrène nos réalités sociétales du conflit opposant les générations au fléau de la corruption. À travers le rire, ce spectacle console aussi les dépressifs et les désabusés, qui en trouvent là un réconfort moral qui les console du désespoir. Depuis le 7 novembre, l'Espace culturel Yaro organise tous les samedis l'atelier théâtre pour les jeunes de Loandjili amoureux de l'art de Molière.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Enfin un compromis entre la Fécofoot et ses clubs affiliés

Après moult reports, enfin une date qui arrange tout le monde : le championnat national de football d'élite 1 va débiter le 9 janvier prochain. La décision a été prise lors d'une réunion entre les membres de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et les dirigeants des clubs de Ligue 1, tenue le 14 décembre dans la salle de communications du Centre national de formation de football.

« Entre présidents des clubs de football, nous avons sollicité de rencontrer la fédération. Fort heureusement d'ailleurs, ils avaient aussi pensé de nous rencontrer. Aujourd'hui, nous avons planché sur les différents aspects qui engagent l'avenir et le devenir de notre football. Nous avons également parlé du championnat national, qui va commencer le 9 janvier. C'est une date retenue de commun accord. Tout ce qui est procédure préliminaire, des visites médicales, licences CAF et autres peuvent donc déjà commencer », a commenté Jean Didier Elongo, au nom des présidents des clubs. La Fécofoot, par le biais de l'un de ses vice-présidents, Médard Moussodia, a pris l'engagement d'accompagner les clubs à surmonter un certain nombre de difficultés. « La Fédération congolaise de football est prête depuis un mois et demi. Les clubs avaient un certain nombre de préoccupations. C'est dans ce

cadre que nous nous sommes retrouvés pour échanger et trouver un terrain d'entente. Nous nous sommes accordés à ce que le championnat puisse commencer le 9 janvier. Entre-temps, il y a eu une période de qualification, la Fécofoot tient à ce que les joueurs jouent avec des licences «TMS», qui sont des licences électroniques. Sans ça, on ne pourra pas démarrer le championnat. Tout le matériel informatique est disponible. Nous allons accompagner nos équipes à surmonter certaines difficultés qu'elles éprouvent pour que les délais soient respectés. »

Au cours de cette réunion, toutes les réclamations des dirigeants des clubs ont été prises en compte. Pour preuve, la Fécofoot a validé la montée de Pigeon vert en Ligue 1, en remplacement du FC Bilombé. Le match de barrage qui devrait l'opposer au TP Mystère n'a plus eu lieu. Lors de la dernière réunion, les dirigeants des clubs avaient, au



Les dirigeants des clubs prêts à débiter le championnat (Photo Adiac)

nom de l'équité à Pointe-Noire et Brazzaville, souhaité que cette place revienne de droit à une équipe de Pointe-Noire. C'est chose faite. La publication du calendrier du championnat national interviendra le 18 décembre et la dernière date d'enregistrement pour les qualifications est fixée au 15 février 2016. Quant au bonus CAF, la part des équipes, qui est de 5 millions francs cfa, servira au financement du transport des équipes.

« La fédération s'est engagée à transporter les joueurs. Elle nous a sollicités pour que notre bonus CAF, estimé

à cinq millions par club, soit versé dans la rubrique transport. Mais, nous savons bien que pour transporter nos 30 athlètes et pendant toute la période du championnat, il faut 340 millions. Or, notre bonus ne fait que 100 millions. On espère que les mêmes causes ne produiront pas les mêmes effets. On va commencer peut-être qu'au fur et à mesure qu'on va avancer, il y aura l'Etat qui pourrait réagir pour nous aider dans ce sens. Le fait que le transport soit pris en charge, nous permettra d'avoir un bon championnat », a commenté le président

de Tongo football club. En ce qui concerne le contrat avec les joueurs, les deux parties se sont accordés sur deux types de contrat avec le joueur : « Si le joueur est amateur, il n'a pas de contrat. Celui-ci concerne beaucoup plus le joueur professionnel bénéficiaire d'une rémunération », a estimé Médard Moussodia.

« Le contrat est une convention qui lie les deux parties: l'une appelée employeur et l'autre employée. C'est vrai que nous avons un petit problème concernant notre football. C'est un football amateur. Etant donné que nous avons certaines équipes qui ont des joueurs professionnels, donc nous sommes dans le semi professionnalisme. Le contrat permet, non seulement de protéger le joueur, mais aussi le club qui dépense beaucoup d'argent pour ce dernier », a ajouté Jean Didier Elongo.

La Fécofoot et ses affiliés ont aussi réfléchi sur l'avenir des commissions de discipline et de recours. Ces organes étant élus pour deux ans, en assemblée générale, ne peuvent être renouvelés qu'au cours d'une autre assemblée. Quant à la Linafot, elle ne sera mise en place que pour la saison 2015-2016.

James Golden Eloué

CINQUANTE ANS DU THÉÂTRE NATIONAL CONGOLAIS

Un plaidoyer pour la réhabilitation complète de cet art

Les festivités marquant le cinquantième anniversaire du Théâtre national Congolais (TNC) ont débuté le 15 décembre au Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad), où siège depuis un demi-siècle cette entité culturelle.

Au cours de la cérémonie de lancement officiel, les différents orateurs ont plaidé pour une gestion arrimée à la modernité afin que l'art dramatique congolais retrouve ses lettres de noblesse. Créé en 1965, le Théâtre national congolais a aussitôt pris son envol et s'est illustré comme avant-garde de la scène théâtrale africaine. Au fil des années, le groupe a su égrener de grands succès et devenir une des meilleures plateformes créatives des années soixante, soixante-dix et quatre-vingt. « Il ne s'agit pas d'esquisser un quelconque bilan de cette magnifique épopée du théâtre national. Il faut tout au plus à cette occasion de son cinquantième anniversaire saluer et féliciter tous les sociétaires du théâtre national encore vivant et en action pour leur dévouement exemplaire et les remerciements de tous les sacrifices et toutes les privations qu'ils ont endurés pour maintenir vive la flamme de l'expression dramatique au Congo », a lancé le directeur général des arts et de lettres Jean Luc Aka-Evy. Parfait Mbon directeur du Cfrad a lui relevé plusieurs points et fait un plaidoyer qui contribuera à la relance de l'art dramatique

congolais en perte de vitesse depuis plusieurs années. Ce dernier estime qu'il est nécessaire de recruter et former un nouveau personnel ayant un statut juridique précis et stable, ainsi que la réhabilitation et l'équipement du Cfrad qui est son champ d'action. « Le projet qui a pour but d'améliorer les conditions du travail des artistes devra par exemple comporter : la restauration de son architecture, l'acquisition d'une vingtaine de projecteurs et d'une sonorisation moderne destinée à renforcer la régie lumière, la création des structures spécialisées destinées à la formation et à la recherche, l'allocation au Cfrad des crédits d'une ligne budgétaire suffisante ».

De son côté, le ministre de la Culture et des arts, Bienvenu Okiemy, estime que pour envisager l'avenir du théâtre congolais, il est nécessaire de l'enrichir de nouvelles créations pour faire face à la concurrence culturelle fraternelle entre les nations, en vue de remédier à l'épineux problème de la réhabilitation complète pour réactiver le théâtre congolais. Bienvenu Okiemy propose, à cet effet, que cela se fasse sur la base d'un projet technique et artistique élaboré par des experts.

Plusieurs activités sont prévues pour marquer la célébration de ce jubilé d'or, parmi lesquelles : des conférences, une exposition d'une trentaine de photographies des acteurs du théâtre national congolais. La représentation de trois pièces théâtrales dont Nganga Mayala de Ferdinand Mouangassa, la Prochaine Gare d'Henri Djombo et la marmite de koka mbala de Guy Menga.

Hermione Désirée Ngoma

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Les représentants congolais fixés sur leurs adversaires

L'Etoile du Congo affrontera Manga sport du Gabon, les Diables noirs recevront l'Africa sport d'Abidjan pendant que V Club Mokanda de Pointe-Noire va défier Akwa United du Nigeria. Le destin des quatre représentants congolais engagés en compétitions interclubs, pour le compte de la saison 2015-2016, a été tracé le week-end après tirage au sort.

Sans surprise, l'Athlétic club Léopards de Dolisie engagé en Ligue des champions a été exempté du tour préliminaire en raison de ses bonnes prestations. Les Fauves du Niari débiteront leur campagne à patir des seizièmes de finale. Ils affronteront ainsi le vainqueur du match Chiken Inn du Zimbabwe-Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud. Si les Léopards venaient à passer cette étape, il y a de fortes probabilités que les Fauves rencontrent l'AS Vita club de Kinshasa sur le chemin menant à l'intégration des poules. Vita club devrait d'abord surmonter deux étapes avant de rencontrer le vainqueur AC Léopards-Chiken Inn du Zimbabwe ou Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud. A la différence de la saison écoulée, si AC Léopards passait l'étape des seizièmes, disputerait tous ses matches retour, d'avant la phase de poules, à domicile. Les autres représentants congo-

lais, notamment l'Etoile du Congo en Ligue des champions, Diables noirs et V club Mokanda de Pointe-Noire pour la Coupe de la Confédération, entreront très tôt en compétition. Le week-end du 12 au 14 février, l'Etoile du Congo sera reçue par Manga Sport du Gabon, dans le cadre de la manche aller. Le match retour entre ces deux équipes se dispute le week-end du 26, 27 et 28 février à Brazzaville. L'adversaire de l'Etoile du Congo est, huit fois, champion du Gabon, six fois vainqueur de la coupe du Gabon et quatre fois vainqueur de la super coupe de ce pays. Il disputera cette saison sa cinquième Ligue des champions, après celle de 2001, 2005, 2006, 2009 avec l'ambition de passer cette fois-ci l'étape des préliminaires. En cas de victoire, l'Etoile du Congo recevra l'Entente sportive de Sétif d'Algérie. Le match aller se disputera à Brazzaville

et le retour à Sétif.

En préliminaire de la Coupe africaine de la Confédération, les Diables noirs recevront dans la même période l'Africa sport d'Abidjan avant de se déplacer à Abidjan pour y négocier la qualification. L'Africa sport est 18 fois champions de la Côte d'Ivoire, 16 fois vainqueurs de la Coupe de la Côte d'Ivoire et 10 fois vainqueur de la Super coupe de ce pays. Il est deux fois vainqueur de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes: l'actuelle coupe africaine de la Confédération (1992 et 1999) et une fois vainqueur de la super coupe d'Afrique en 1993. En cas de victoire, les Diables noirs affronteront ENPPI d'Egypte. Le match aller à Brazzaville, le retour au Caire

V.Club Mokanda de Pointe-Noire affrontera, quant à lui, le club nigérian. Le match aller se disputera à Pointe-Noire et le retour à Uyo, au Nigeria. En cas de victoire V Club recevra le vainqueur de Police du Rwanda contre Atlabara du sud Soudan. Les matches des seizièmes de finale se disputeront le week-end du 11, 12 et 13 mars pour l'aller et 18,19 et 20 mars pour le retour.

James Golden Eloué